

Au sommaire du n° 71

- 2 **Brèves**
Campement d'été « avec ou sans gilets », en Montagne
Limousine
- 3 **MSA : le paysan chez Kafka**
- 4 **Coronavirus : du confinement au déconfinement**
- 5 **Le monde d'après... Côté pile et côté face**
- 8 **Lettre de cachet**
- 6 **Se (ré)appropriier les questions de santé**
Quinze ans d'expériences diverses sur la Montagne limousine
- 7
- 9 **Le gendarme et l'écolo**
- 10 **Forêt limousine : ça se bouge de partout !**
- 11
- 12 **Des contestations des années 1970 contre l'enrésinement**
- 13 **à celles contre l'industrialisation de la forêt aujourd'hui**
- 14 **Il était 3 bergères...**
- 15 **Vassivière Dystopia**
- 16 **Un artiste, une oeuvre, une association**
Pierre Paul Danzin (et frère)
- 17 **Bruno Maillé**
Les maîtres de l'imagination exacte
Une curieuse histoire de jumelles
Chronique des temps anciens
- 18 **À lire et à manger**
Les chroniques migrants et cycliste
- 19 **Épidémies : avez-vous déjà attrapé le « mal populaire » ou le « mal à la mode » ?**
- 20 **Bloc-notes**



Campement d'été « avec ou sans gilets », en Montagne limousine

Suite à une première édition réussie l'année passée à l'invitation du Syndicat de la Montagne Limousine, des Gilets Jaunes de Haute-Corrèze (la 23) et de ceux et celles de la Montagne, nous avons été quelques-un.es à vouloir retenter l'aventure. L'année qui s'est écoulée a vu l'accélération des crises qui occupaient nos débats l'an passé. Le gouvernement s'est embourbé dans une réforme des retraites rejetée par une écrasante majorité de la population et par un mouvement de grève qui a comme pris le relais du mouvement Gilets Jaunes avec par endroits de belles jonctions entre grévistes syndiqués et Gilets Jaunes. La catastrophe écologique s'est accélérée elle aussi avec des températures et des chaleurs jamais enregistrées auparavant, venant nous ré-adresser d'urgentes, de vitales questions sur la ressource en eau, sur les pratiques agricoles et forestières qui restent majoritairement en complet décalage avec ce que commanderait la détérioration des conditions de la vie sur terre, et de nos vies ici.

À l'international, les mouvements populaires contre la confiscation du pouvoir par les oligarchies de tout poil, ont défié tous les pronostics de gueule de bois réactionnaire : après les révolutionnaires soudanais avec qui nous avons eu la chance d'échanger l'année passée, quelques jours à peine après la chute de Omar el-Béchir, ce sont les algériens, les chiliens, les libanais, les irakiens, les iraniens qui ont entretenu la flamme de la lutte pour la dignité.

Puis est venu le vertige de la pandémie de covid-19 qui a tout emporté sur son passage, pas tant le virus lui-même que la crise de panique planétaire qui a mené à un coup d'arrêt conséquent à l'économie mondiale et son désastre permanent. Le confinement généralisé a été une expérience inédite. Cet arrêt a permis de se rendre compte qu'il est possible d'arrêter brutalement tout un tas de processus destructeurs, qu'il a été l'occasion de belles démonstrations de solidarité et d'auto-organisation, qu'il a redonné toute leur importance aux soignants, aux personnels hospitaliers et à toutes celles et ceux qui assurent les fondamentaux du quotidien, loin des lumières des plateaux télé. Mais il a aussi été l'occasion d'une expérimentation à grande échelle de nouveaux dispositifs de contrôle des populations, d'une reprise en main de l'espace public par la police et d'une expérience d'organisation du consentement au nom de la « santé » permettant une suspension totale des libertés publiques.

Voilà déjà quelques jours que ce qui bouillonnait sous le couvercle du contrôle policier depuis bientôt trois mois recommence à déborder du Liban à Minneapolis, de Paris à Beaubreuil...

Autant de raisons de se retrouver à nouveau pour prendre le temps d'échanger, d'imaginer les suites que nous voulons donner à tout ça depuis ici. Ce sera donc à Lacelle cette fois-ci encore (le camping est très confortable :) les 17, 18, 19 juillet. Pour s'inscrire écrivez-nous à cette adresse : syndicat-montagne@ilico.org



Alors vous pensez qu'après ça, ce sera plus pareil ? Vous avez raison, ce sera pire qu'avant !
L'occasion était trop belle pour la laisser passer, bloquer les gens, interdire tous les rassemblements, passer de l'état d'urgence sanitaire à l'état d'urgence tout court il n'y a qu'un pas. Plus de contrôle, plus de matraquage, plus de flicage ! C'est un anéantissement complet de notre démocratie déjà bien malade !
En plus d'avoir démontré leur totale incompetence à gérer le moindre conflit social, ils ajoutent leur attitude criminelle dans la destruction du système hospitalier.
N'en déplaise à la Bachelot qui se dandine sur tous les médias, c'est elle qui, avec Sarkozy, a commencé en supprimant 15 000 lits, puis Hollande et Macron, 13 600 lits !

Il faudra leur faire payer la note !

Mais le véritable virus, c'est le capitalisme, les grosses entreprises françaises ont partagé 36 milliards d'euros de dividendes ! Et les pauvres encore plus pauvres, et comme il va falloir contenir les prochaines révoltes qui s'annoncent, l'État a investi dans les drones de surveillance et le stock de gaz lacrymogène, pour un total de 8 millions d'euros ! Vaut mieux protéger un système pourri et son fric que s'occuper de la valetaille ! Fini les 35 h, les RTT, les congés quand on veut, les grèves, le code du travail et bonjour les cadences infernales !
Alors, le retour du front populaire ?



Allez, buvons à la réouverture des bistrotts et à notre santé !

m. bernard



La fête de la Montagne aura-t-elle lieu ?

L'incertitude liée à la crise du coronavirus n'a pas encore permis les organisateurs et organisatrices de la fête de la Montagne de savoir si cette manifestation pourrait avoir lieu fin septembre comme depuis 5 années maintenant. Une décision devrait être prise dans l'été avec trois scénarios possibles : annulation de la fête et reprise de cette manifestation en 2021 ; maintien de la fête ; ou mini-fête, plus modeste, sous un format moins ambitieux que les autres années. En tout état de cause si des communes souhaitent accueillir la prochaine fête (que ce soit cette année ou l'année prochaine) elles peuvent se faire connaître auprès de l'association de la Fête de la Montagne qui indiquera sur son site les décisions prises cet été : <http://www.montagne-limousine.net>



Vous pouvez effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte **helloasso** mis à votre disposition sur notre site. HelloAsso est la première plateforme de financement participatif dédiée aux associations et a été créé afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite. - <https://www.helloasso.com> - Paiement sécurisé.



Trimestriel édité par l'association IPNS.. Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.



Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne
Mise en page graphique : Michel Bernard
Illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady
Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert
Commission paritaire : 1022 G 81 797 - ISSN : 1635-0278

<http://journal-ipns.org>



IPNS - Je m'abonne !

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Courriel : _____
 Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € , de soutien 20 € ou +
 Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 € , de soutien 40 € ou +
 Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

MSA : le paysan chez Kafka

C'est un refrain assez connu chez les agriculteurs, éleveurs, et autres travailleurs du monde agricole : la MSA (Mutualité sociale agricole) est en-dessous de tout. Nous ouvrons le dossier de cet organisme qui semble traiter ses bénéficiaires comme des numéros, des pions ou de simples dossiers à gérer.

Que ne faut-il pas faire pour arriver à obtenir de la MSA ce qu'elle vous doit ? Ce jeune agriculteur du Plateau sait de quoi il parle. En couple et père d'un enfant, l'ensemble de ses prestations sociales transite comme il se doit par la mutualité sociale agricole : sa prime d'activités, le RSA de sa conjointe, la Paje (prestation d'accueil du jeune enfant) et bien sûr tous les remboursements de ses dépenses de santé.

Retards de paiement

Le problème est que la MSA s'est fait une spécialité des retards de paiement, des clôtures intempestives de dossiers, des formulaires inadaptés et que tout cela ne fait qu'en rajouter à l'exaspération d'agriculteurs qui sont souvent dépendants d'aides agricoles (PAC, Mesures agri-environnementales MAE) qui, elles-mêmes, ne sont payées qu'avec plusieurs années de retard. Dans le cas présent, notre jeune agriculteur attend encore en 2020 des aides MAE de... 2017 ! « Il faut se démerder pour vivre sans argent pendant plusieurs mois » ironise-t-il. Il égrène les situations kafkaïennes auxquelles il a été confrontés : suite à un accident, la MSA l'a un jour décrété « guéri » alors que l'avis du chirurgien était contraire ; sa compagne est radiée sans raison du RSA, il reçoit un courrier de la MSA qui lui dit de ne pas tenir compte de ce courrier, que c'est une erreur... mais il est obligé d'appeler et de rappeler de nombreuses fois pour obtenir la réouverture de ses droits ; ses prestations s'arrêtent et reprennent alors que ses revenus n'ont pas changé ; et évidemment il ne tombe jamais sur la même personne à chacun de ses appels, ce qui oblige à tout réexpliquer sans garantie de ne pas devoir recommencer la semaine suivante avec un nouvel interlocuteur. « Il faut toujours quémander l'argent qui nous est dû et en plus, on subit une forme de culpabilisation comme si on était des assistés... » s'indigne-t-il, lui qui produit des tonnes de céréales et de viande chaque année et dont ses banquiers le félicitent pour la situation saine de son exploitation !

Chantage au suicide

Des prestations de septembre à décembre 2018, toujours non versées au milieu de 2019 malgré plusieurs appels et relances, le poussent à jouer le grand jeu : « J'suis au bout du rouleau, je vais me suicider, c'est pas possible... » Le versement tant attendu est alors aussitôt viré ! Rebelote fin 2019. Cette fois ce sont 9 mois de paiements qui sont en attente qui, cumulés, avoisinent les 6 000 euros ! Après moult coups de téléphone infructueux, il est obligé de menacer à nouveau : « Très bien, demain je viens devant le siège de la MSA et je m'immole par le feu ! » Le lendemain, les 6 000 euros sont virés sur son compte ! Parmi les interlocuteurs qu'il réussit à avoir, il tombe un jour sur une opératrice qui lui explique que son cas est loin d'être isolé : « Mes parents sont agriculteurs et ma sœur est agricultrice, alors je connais bien la situation et je suis bien d'accord avec vous ! » N'empêche les demandes traînent toujours : un mail est traité en 4 à 6 semaines, il faut 15 jours de délai pour un courrier, mais il manque un document, ce n'est pas le bon, il faut le renvoyer, et quand au final le dossier est complet, il y a un papier qui n'est plus à jour et il faut recommencer !

Pourtant, surprise, au moment de la crise du coronavirus, l'aide exceptionnelle (malgré un lien internet qui renvoyait sur une page qui elle-même renvoyait en boucle sur la page précédente...) a été versée très rapidement après la demande ! Alors ? Incompétence ou mauvaise volonté ? Qu'est-ce qui fait que la MSA semble faire tout son possible pour rendre la vie des paysans impossible ?

La stratégie du découragement

Nous avons essayé de comprendre pourquoi il avait fallu à cet agriculteur d'en arriver à la menace de suicide pour obtenir l'argent qui lui était dû, en partant de l'idée que les employés de la MSA ne doivent être, en moyenne, ni meilleurs ni plus mauvais que le commun des mortels. Le délégué CGT des salariés de la MSA au niveau national, Christophe Cziz, qui travaille dans la Drôme, explique tout de suite au téléphone que oui, « [ils] le [savent], le suicide est la première cause de décès chez les agriculteurs ».

En Limousin, la permanente CGT des organismes sociaux, employée dans une caisse de retraite explique que c'est à la MSA à peu près comme dans les autres organismes sociaux (Caf, Carsat, Pôle emploi, etc.) : « On remplace seulement un agent qui part à la retraite sur cinq. Ceux qui restent ne sont pas assez nombreux pour gérer la demande.

Les directions ferment les accueils "physiques". Les usagers sont mécontents. » Quiconque a dû contacter par mail, téléphone ou en se déplaçant, un organisme social lui devant des aides le sait. Tout semble fait pour vous décourager d'obtenir ce à quoi vous avez droit. Un cap a d'ailleurs été franchi en Creuse pour le RSA, lors de l'annonce début 2020 par Patrice Moranchais, du conseil départemental de Creuse, de l'embauche d'inspecteurs chargés de traquer « la fraude » alors qu'une très grande partie des personnes ayant droit à cette allocation ne la demande pas et que le RSA « coûte » donc au département bien moins que ce qu'il devrait si ce dernier versait correctement cette aide.

Horreur bureaucratique

Retraité de l'agriculture, infatigable soutien des paysans qui « terminent » au tribunal pour redressement ou liquidation judiciaire, Gilles Roy, bénévole de l'association Solidarité



paysans, suit depuis vingt ans les déboires financiers des paysans creusois. Il estime que la MSA a la spécificité de vous balader d'un interlocuteur à l'autre (À voir comment répondent les plate-formes téléphoniques de la Caf ou de Pôle emploi, on peut dire que cette spécificité est partagée par bien d'autres « guichets ») : « Quand il ne peut plus payer ses cotisations MSA, un agriculteur peut avoir au téléphone quelqu'un qui lui assure que c'est bon, un échéancier des dettes va être mis en place, et recevoir quand même trois jours plus tard un courrier d'un autre agent de la même MSA, le mettant en demeure de payer tout de suite. » Cette horreur bureaucratique, qui peut rendre fou, semble atteindre de très hauts niveaux à la MSA. Pour Gilles Roy et les paysans en détresse financière qu'il accompagne au tribunal pour faire face à la MSA lors de « conciliations à l'amiable », le manque de communication entre les services est LA marque de fabrique de la MSA. Pour lui, il est par exemple capital de savoir si les échéanciers de dettes conclus dans ce cadre peuvent s'étaler sur deux ans comme il entend une représentante de la MSA le dire au tribunal ou sur trois ans comme le dit le code rural. Il a posé la question à Guy Faugeron, président de la MSA du Limousin, par courrier début octobre 2019. Il n'a toujours pas obtenu la réponse.

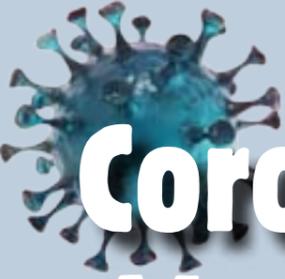
Drôle de représentativité

Le système MSA est théoriquement représentatif, avec des personnes élues dans chaque canton par les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et les salariés, collègues qui élisent à leur tour des administrateurs régionaux. En pratique, « ces élus cantonaux, la MSA les invite à deux réunions par an et sinon ils ne sont au courant de rien », schématise Gilles Roy. De même que l'Assemblée nationale représente assez mal les gens qui vivent en France, les administrateurs de la MSA semblent représenter assez peu les gens qui travaillent la terre. Pour la branche agroalimentaire et forestière de la CGT, la MSA est « la "vache à lait" du pouvoir et du grand patronat agricole pour gérer un vaste plan social accompagnant la disparition de petites et moyennes exploitations venant conforter la concentration agraire ».

La Cour des comptes vient de publier un rapport sur la MSA. Sa logique comptable consiste naturellement à constater que la MSA coûte trop cher pour ce qu'elle fait. Le rapport conseille le « rapprochement » de la MSA avec le régime général de la Sécurité sociale. Tout semble se dérouler comme pour d'autres services qui, avant, fonctionnaient mieux, par exemple les trains régionaux : on les rend inefficaces pour les discréditer, et les supprimer peu à peu.

Yann Bureller et Michel Lulek

N'hésitez pas à compléter ce début d'enquête par vos propres expériences, contradictions et récits en vous adressant à contact@journal-ipns.org



Coronavirus : du confinement au déconfinement

La séquence mars-mai 2020 avec le confinement puis un déconfinement progressif a suscité partout commentaires, tribunes, prises de position, bonnes intentions pour « le monde d'après », confirmations pour certains, découvertes pour d'autres. Sur quatre pages, nous revenons sur cette situation en commençant par quelques focus divers et variés qui mêlent le meilleur et le pire. Nous poursuivons avec une réflexion sur la société qui se profile derrière les mesures de contrôle prises pour lutter contre l'épidémie (page 6) et terminons en revenant sur les initiatives qui, sur le Plateau, ont tenté depuis plusieurs années de faire en sorte que les questions de santé soient au maximum prises en charge par tout un chacun (page 7).

Le monde d'aujourd'hui... Côté pile

Révisions de calcul

Sachant qu'une commune fait 50 km² et est peuplée de 400 habitants dont la moitié habite le village et l'autre est répartie dans des hameaux :

1) Calculer la densité d'habitants au km² (révision de la division).

Sachant qu'il a été décidé que les habitants ne devaient pas s'éloigner de leur habitation de plus d'1 km :

2) Calculer la densité d'habitants au km² pour le village (révision du calcul de la surface du cercle et de la division puisque seule la moitié des habitants habite au village).

Sachant qu'une piste fait le tour du lac qui jouxte le village et mesure 5 km de long et 6 m de large et que les habitants du village décident au même moment d'en faire le tour :

3) Quelle distance maximum peut séparer deux promeneurs se suivant et deux promeneurs se croisant ?

Les questions suivantes sont peut-être plus difficiles pour un-e élève du primaire mais on peut toujours les poser pour l'éveil à l'éducation sanitaire et à l'éducation civique. Sachant que la propagation d'une épidémie est directement liée à la densité de population et sachant les réponses aux questions 1 et 2 :

4) La décision prise de limiter la promenade à 1 km du domicile est-elle pertinente pour cette commune ? N'est-elle pas même contre-productive ?

Sachant que pour lutter contre une épidémie une distance de 2 m est nécessaire entre deux personnes et sachant la réponse à la question 3 :



5) La décision prise d'interdire le lac à la promenade est-elle pertinente pour cette commune ?

Sachant les réponses à l'ensemble des questions, l'application stricte confirmée par la préfecture, amendes à l'appui, à cette commune des règles conçues pour une commune 2 500 fois plus dense a-t-elle un sens ? Sachant que le principe est que la loi s'applique à tous, ne peut-on prévoir dans la loi un principe d'adaptation à la diversité des situations, comme c'est déjà le cas dans d'autres domaines ?

Christian Vaillant

N. B. : Paradoxalement, je n'ai jamais rencontré autant de promeneurs sur les trois ou quatre itinéraires de 1 km partant du village, alors qu'avant ils se répartissaient sur les dizaines de kilomètres de chemins de la commune et qu'il était rare de rencontrer quelqu'un, même au bord du lac, sauf en été. Je cours et fais courir plus de risques qu'avant. Heureusement, en fait on ne risquait rien. Sauf une amende !

Bozo le clown



Nous avons en Limousin un humoriste de première bourre. C'est l'évêque de Limoges qui s'appelle en plus Bozo (véridique). Sa dernière clownerie, sortir le crâne de Saint-Martial pour lutter contre le coronavirus mais pas que : « Nous avons demandé à Dieu de nous délivrer non seulement de ce mal, le Covid-19, mais aussi du virus du péché, qui abîme l'humanité. » Vaste programme comme disait un autre grand humoriste... Toujours à Limoges, l'Église catholique a également innové en inventant la « confession-drive » : un prêtre masqué reçoit sous une tente les confessions des automobilistes qui restent dans leur voiture, « Mon Père, j'ai pêché, je suis sorti sans attestation »...

Ligne aérienne Bordeaux-Paris : où sont passés les engagements pour l'écologie ?

Le gouvernement fait un pas, timide mais à saluer, vers la limitation du trafic aérien intérieur, en conditionnant une partie de ses aides économiques aux groupes de l'aéronautique. Dans le même temps, Alain Rousset, au nom de la Nouvelle-Aquitaine, se joint au président de Bordeaux Métropole, aux maires de Mérignac et Bordeaux et à la CCI de Bordeaux pour demander le maintien de la navette Bordeaux-Paris, concernée par les arrêts de lignes demandés par l'État. Une demande également en contradiction avec les engagements de la Région Nouvelle-Aquitaine en matière d'écologie, formalisés par la feuille de route NéoTerra qui affirme : « Les enjeux environnementaux liés au secteur des transports en Nouvelle-Aquitaine sont particulièrement prégnants et amènent trois obligations : réduction des émissions de gaz à effet de serre, économies d'énergies fossiles et amélioration de la qualité de l'air. »

Les groupes écologistes de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Bordeaux métropole ont immédiatement dénoncé cette initiative qui va totalement à rebours des enjeux climatiques : « Plutôt que renflouer automatiquement l'industrie aéronautique, en prenant le risque de son crash à plus ou moins long terme, anticipons, soyons visionnaires, accompagnons leur réorientation vers d'autres secteurs. »

Les vaches seront bien gardées...

La lecture du Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) est parfois très instructive. Ainsi, au moment même où une surveillance tatillonne de la population s'est mise en place pour contrôler le confinement durant la crise du coronavirus, voici que le 12 avril 2020, l'État publie un avis de marché n°20-51423 pour « l'acquisition de drones, de passerelles de réception des trames wifi des drones collaboratifs et de prestations associées pour les besoins de la sécurité intérieure ». Le commanditaire est le Service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure (SAELSI) du ministère de l'Intérieur. Divisé par lots, il concerne l'achat de « micro-drones du quotidien » pour 1,8 million d'euros (lot 1), de « drones de capacité nationale » pour 1,58 million (lot 2), de « nano-drones spécialisés » pour 175 000 euros (lot 3), et des matériels afférents. Le mois précédent, un autre avis (n°20-31056) faisait part d'une offre d'achat « d'aérosols lacrymogènes au profit de la police nationale et de la gendarmerie nationale » pour un montant de 3,6 millions...

La loi m'autorise à polluer...

Une lectrice de Saint-Sulpice-le-Dunois (Creuse) nous écrit : « Depuis le début du confinement, l'épandage de pesticides redouble. Je propose de mettre en bordure de champs empoisonnés un panneau : « La loi m'autorise à empoisonner la planète, alors je le fais ! »

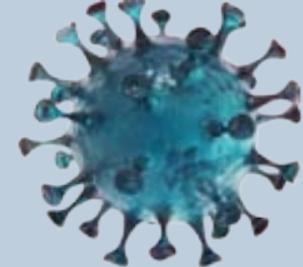


Un «drive confession» à Limoges

«Drive Confession. Venez comme vous êtes» : les fidèles catholiques de Limoges (Haute-Vienne) peuvent continuer de se confesser... depuis leur voiture ! Un «drive» a été installé à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc depuis le 25 avril dernier. «Accueillir des personnes et leur donner le pardon de Dieu est l'un des sept sacrements. Nous les prêtres, nous avons donc réfléchi sur la manière de pouvoir administrer la confession individuelle dans les règles tout en s'adaptant à la crise actuelle», explique l'abbé David de Lestapis, 40 ans, à l'initiative de ce drive. Comment le «drive confession» s'organise-t-il ? Les fidèles se garent sur le parking où l'homme d'Église, masqué, est assis sous une tente. Le drive fermera ses portes le 11 mai, date du déconfinement.

Est Républicain 2 mai 2020

Le monde d'après... Côté face



Hic et nunc !

Marre du monde d'après
Notre monde c'est ici et maintenant,
C'est pas le monde d'après,
Cette cage dans laquelle on veut nous enfermer.
On n'a pas arrêté de le vivre et de le réfléchir, le monde
Et d'y agir
Et on continuera d'y être solidaire, amoureuse-x et casse-couille.

Alain Détole

Ce qui a été arrêté un jour, peut l'être toujours

Veille du « déconfinement », le 10 mai dernier, près de 200 personnes ont marché sur le Plateau pour se retrouver sur les rochers de Clamouzat (commune de Faux-la-Montagne), pour dire qu'elles n'ont pas besoin de l'État pour savoir ce qu'elles doivent faire ou ne pas faire face à l'épidémie de coronavirus. Surtout lorsqu'on leur enjoint de reprendre le travail et de remettre leurs enfants à l'école au moment même où on leur interdit de se rassembler à plus de 10 personnes ! Nous publions ici le texte qui appelait à cette marche « pour un libre confinement ».



Bientôt deux mois de confinement, et de suspension partielle mais réelle du bruit de fond de l'économie globalisée, et nous avons un peu partout bricolé des manières de faire face à la situation. Nous avons inventé sans attendre, en s'écoutant, en apprivoisant nos peurs et nos angoisses, en écoutant les soignants, ceux et celles qui ont assuré les fondamentaux quotidiens, en analysant la situation au fil de nouvelles et d'informations « officielles » confuses et contradictoires. Les flux se sont ralentis, presque réduits au strict nécessaire. La chape de pollution s'est brusquement dissipée au-dessus des métropoles, et l'air y est, comme par miracle, devenu respirable. L'horizon s'est réduit à l'échelle du quartier, du village, de la rue ou de l'immeuble, mais s'est par endroits ouvert de nouvelles perceptions. Et nous entamons à peine un travail d'inventaire, enfin rendu possible, de tout ce que a soudain été suspendu, contre toute attente. Mais voilà que les porte-paroles des puissants de ce monde, les communicants des maîtres de l'économie, un temps dépassés par la situation, s'apprêtent à essayer de reprendre la main sur notre temps, et nos vies. En sifflant le redémarrage du travail et de l'économie. À leur seul avantage, par un simple effet de calendrier. Qui tient le calendrier, pense être maître du cours des choses. Ce serait donc le 11 mai, sur ordonnance, comme une ligne de départ tracée sur des sables mouvants.

Quant à nous toutes et tous, qui n'avons pas la main sur le calendrier, nous préférons à toute projection incertaine sur le « jour d'après » reprendre notre bâton et poursuivre notre lent cheminement vers la sortie du tunnel. Nous n'attendons pas le coup de sifflet et proposons à toutes celles et ceux que la « reprise » angoisse au moins autant que le virus de se retrouver dès maintenant un peu partout pour prêter un serment commun. Nous ne nous laisserons plus prendre dans les rêves ou dans les cauchemars des puissants. Nous allons nous lever à 10, 20, 100 ou plus et marcher, dans le strict respect des mesures et des distances qui nous semblent justes. Marcher ici, pour converger en un point, où nous affirmerons ou ré-affirmerons ce que nous voulons pour nous-mêmes et les nôtres, et ce que nous voulons rendre possible pour tout un chacun.

Pour beaucoup, nous n'avons pas attendu le confinement pour nous faire notre idée sur le cours du monde et sur les urgences légitimes. Nous pensons qu'il est temps de les ré-affirmer avec force et de se préparer à n'en plus rien céder. Il n'y aura pas « d'après », car la crise dont le virus n'est qu'un symptôme n'en est qu'à son commencement. Poursuivre ce qui nous paraît juste et arrêter, stopper, tout ce qui rend la vie impossible.

Paroles d'habitant-es

Marion, Nicole, Jacqueline, Colette et quelques autres habitant-es de Faux-la-Montagne, La Villedieu ou Saint-Merd-les-Oussines, témoignent sur la manière dont ils et elles ont vécu le confinement. Cette initiative de quelques personnes de Faux-la-Montagne part du constat suivant : « La période actuelle nécessite de prendre plus que jamais soin des uns des autres. Pouvoir s'exprimer sur ce que l'on vit actuellement fait partie des actions qui permettent de renforcer des liens. » Pour cela une série d'interviews pour savoir comment voisins et voisines allaient et vivaient cette période de confinement a été réalisée : « Armés de nos masques et d'un micro, avec une longue poignée qui permet d'aller au-delà du mètre qui nous sépare, nous avons posé quelques questions. »

À écouter ici : <https://fauxlamontagne.fr/expression-libre-solidarite>

La deuxième vague est celle de la colère

Dans un appel à manifester le 16 juin à 12h devant l'hôpital d'Ussel, des gilets jaunes, des usagers et habitants s'indignent : « Il ne reste presque plus aucune frange de la population qui, depuis quelques années, n'en ait pris à son tour plein la gueule » et de citer en particulier « les travailleurs et travailleuses du soin méprisés et sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, envoyés au front sans arme avant d'être encensés et médaillés à coup d'opérations de communication mensongères » ou « les retraités et les aînés emprisonnés dans les EHPAD et sacrifiés par l'absence d'un système de santé réellement public et accessible à tous. » Sous le slogan « Non au macronavirus », le diagnostic est foudroyant : « La démocratie partout capturée par les technocrates et blessée par les violences policières, la justice sociale transformée en inégalité organisée, la fin du monde et l'ombre d'un nouveau virus brandies comme de nouvelles menaces permanentes. Et ceux qui prétendent nous en sauver sont ceux-là mêmes qui ont provoqué leur émergence... Désormais nous devons le dire ensemble, de toutes nos forces, au-delà des fausses divisions et des petits intérêts corporatistes : ça suffit ! Mettons fin à ce monde toxique ! »

Scène de vie ordinaire pendant le confinement à Faux-la-Montagne



Gare d'Eymoutiers



LES 29-30-31 OCTOBRE 2011
À FAUX-LA-MONTAGNE



Se (ré)approprier les questions de santé

QUINZE ANS D'EXPÉRIENCES DIVERSES SUR
LA MONTAGNE LIMOUSINE

Suite à l'annonce de sa création, le « groupe santé » du Syndicat de la Montagne limousine (cf IPNS n°70) devait se réunir pour la première fois le 5 juin dernier. Trop tard pour en rendre compte dans ce numéro mais l'occasion de revenir sur diverses initiatives qui ont fleuri dans la Montagne ces quinze dernières années en matière de santé. Ou, comment des habitants ont tenté de s'approprier des savoirs et des savoir-faire ainsi que de trouver un peu de prise sur des pratiques de santé qui leur sont, au mieux proposées, au pire imposées ?

Il y a d'abord des habitant-es qui organisent, pour eux et elles-mêmes, des « formations » en faisant venir des intervenant-es. Le collectif Millefleurs, dont l'activité sera ensuite reprise par l'association Pas à pas - Partage des savoirs populaires et parentaux, va ainsi, à partir de 2005, organiser des sorties sur les plantes sauvages médicinales, des ateliers sur l'homéopathie, la place des tisanes et des teintures-mères dans la pharmacie familiale, des conférences sur l'alimentation, des stages sur l'usage des huiles essentielles, etc.

Pas à pas organisera aussi un événement de grande ampleur en 2007 à Peyrat-le-Château : « Naître et grandir en Limousin », deux jours autour de la grossesse, la naissance et l'éducation. On y croquera entre autres des sage-femmes pratiquant l'accouchement à domicile, des conseillères en allaitement, un ostéopathe du nouveau-né. Plus tard, vers 2011, c'est dans le même esprit qu'une vingtaine de femmes, de la Montagne et d'ailleurs, solliciteront une naturopathe suisse spécialisée dans la santé des femmes pour les former à sa pratique sur une dizaine de week-ends.

Dans une veine proche, mais avec plus de publicité, l'association d'éducation populaire Pivoine s'autosaisira, ou sera sollicitée par des habitants, autour de 2014, pour organiser des journées de formation, toujours dans l'idée de permettre à chacun-e de s'approprier son corps. Seront entre autres abordés la contraception et l'avortement, la peau et ses atteintes, le système musculo-squelettique, le décryptage des signes d'urgence chez les très jeunes enfants. C'est lors d'un de ces cycles sur le système reproducteur que germera l'idée de monter le Planning familial du plateau de Millevaches (cf encadré). Aujourd'hui, Pivoine propose toujours des formations aux premiers secours. À ce sujet, le nouveau conseil municipal de Gentioux propose qu'au moins un-e habitant-e de chaque village de sa commune maîtrise ces gestes de premiers secours pour pallier au, parfois trop long, temps d'attente des services médicaux d'urgence.

Par ailleurs, des praticiennes diverses, naturopathe ou même danseuse, ont proposé et proposent toujours des ateliers autour de l'anatomie et du soin : découvrir son corps par le mouvement, la petite pharmacie familiale, le soin aux jeunes enfants, le stress et la dépression. D'autres ont essayé pendant un an en 2017 d'animer un dispensaire ambulatoire de soins alternatifs gratuits (cf encadré). La même année, à La Renouée à Gentioux, des petits déjeuners dominicaux mensuels, ont permis à des habitant-es d'accéder au riche fonds documentaire de Pas à pas et d'échanger entre eux sur la santé et l'éducation.

Bien avant cela, en 2006, dans une démarche plus affirmée politiquement, un collectif installé à Faux-la-Montagne,

accueillait dix jours de rencontres autour de « l'autonomie matérielle », et y déclinait un volet sur la santé. Parmi les thèmes abordés : « la médecine occidentale : son rapport à la maladie, au contrôle social sur les corps », « l'autonomie à l'égard de l'industrie pharmaceutique par la constitution de pharmacies alternatives », « la ré-appropriation de leur corps par les femmes (auto-examen gynécologique, démedicalisation de la maternité et de l'accouchement) », « la pluralité des approches du corps : une présentation de diverses pratiques ».

L'intervention qu'y fit un ergothérapeute suisse sur « les enjeux politiques des souffrances psychiques » et un atelier intitulé « questions autour des troubles mentaux et des relations entre les personnes dites touchées et leur entourage » font partie de la préhistoire du groupe d'entraide et de soutien psychologique (cf encadré). Ce dernier prendra corps dans la préparation, puis en aval, d'un événement organisé par Pivoine en 2011 : « 3 jours autour des souffrances psychiques... » Moment lors duquel une centaine d'habitants, de militants antipsy, de professionnels, de gens en difficulté ou proches de gens en difficulté se croisent dans des ateliers, des conférences, des jeux, des projections, des témoignages.

Plus récemment, c'est autour de la fin de vie et de la mort que se sont constituées des initiatives : l'association L'Arbre se concentre sur l'accompagnement de personnes en fin de vie (cf IPNS n°65) et l'association Par la racine sur la mort dans tous ses aspects (juridiques, culturels, pratiques...). Par la racine avait animé une semaine d'ateliers sur ce thème en amont du carnaval sauvage du Constance social club de l'automne 2019.

Quand les soignants entrent en scène

Dans le même temps, la Montagne limousine vit un double mouvement. D'un côté, la casse du service public de santé (cf IPNS n°70) couplée aux départs à la retraite de médecins généralistes que les jeunes médecins hésitent ou peinent à remplacer étant donné leurs conditions de travail (modèle du médecin de campagne solitaire et dévoué corps et âme à son travail). De l'autre, l'installation de jeunes praticien-nes en thérapies dites alternatives (ostéopathie, acupuncture, médecine traditionnelle chinoise, énergétique, etc.) alors que les traditionnels rebouteux tendent à disparaître.

La recomposition du tissu de soins n'est pas gagnée : coopération ou concurrence entre soignant-es patentés-es et praticien-nes alternatifs ? Quelle place pour les usagers-habitants ?

À partir de 2010, des soignants de toutes obédiences se croisent dans plusieurs espaces, parfois aussi fréquentés par des profanes. Petit à petit, des relations de confiance se

tissent. Ainsi, un groupe informel, mêlant une naturopathe, une énergéticienne, une ostéopathe, un kiné et une généraliste tout juste diplômée, se retrouve régulièrement pour échanger sur leurs pratiques, faire des ponts, et mieux s'adresser des patients. Ailleurs, au sein du groupe d'entraide psychologique, c'est une coopération fructueuse qui se met en place au fil des ans entre les membres du groupe, des professionnels de la psychiatrie publique, des médecins généralistes et des thérapeutes divers.

Ces dynamiques incitent Pivoine, sollicitée pour proposer quelque chose autour de l'épineuse question de la vaccination, à lancer un groupe de travail chargé de débayer les questions de santé communautaire, d'immunité collective... Répondent à l'appel trois généralistes de différentes générations, un animateur du réseau des maisons de santé, une naturopathe, une infirmière, un ostéopathe et trois habitant-es. Si le groupe n'ira pas au bout de l'objectif, il aura successivement travaillé sur le système de santé zapatiste, les centres de santé autogérés grecs, la participation en santé de proximité et sur l'immunité.

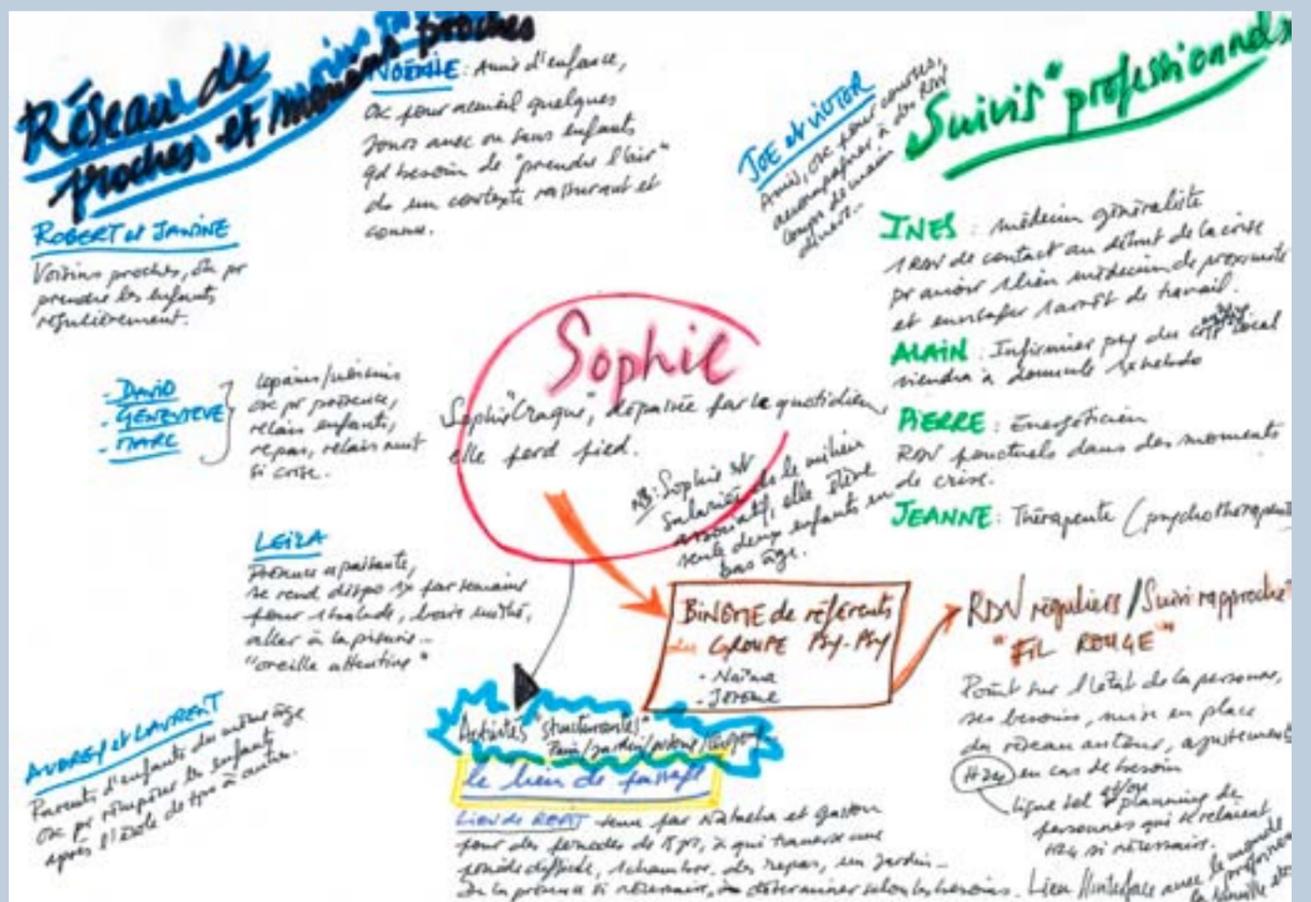
De tous ces espaces naissent une reconnaissance et une confiance réciproque qui font qu'aujourd'hui on voit des adressages de patients entre thérapeutes « alternatifs » et professionnels « officiels ». C'est aussi ainsi que, lors de la création du réseau de santé primaire Millesoins, des médecins ont proposé, à des habitants croisés dans ces réunions, de participer à la constitution d'une instance représentant les usagers du réseau. Offre jusqu'alors déclinée. Débordé-es par le travail que leur demande Millesoins (notamment la recherche incessante de nouveaux et nouvelles collègues pour compenser les départs) en plus de leur travail quotidien, ces professionnel-les, tout convaincu-es de la nécessité de la présence d'usagers à leurs côtés (tant en position de contre-pouvoir que de partenaires), ne trouvent pas aujourd'hui de temps à y consacrer.

Et vinrent les gilets jaunes et le coronavirus

Le mouvement des gilets jaunes (notamment les mobilisations autour de l'hôpital d'Ussel) et l'arrivée de nouveaux habitants, trentenaires en cours de reconversion professionnelle vers les médecines dites « douces », amèneront encore de nouveaux croisements entre habitants qui s'ignoraient. Au-delà de leurs combats syndicaux ou de leurs pratiques professionnelles, ces habitants s'intéressent plus globalement à la santé et aux formes du soin sur la Montagne. Le terreau mûr pour qu'un groupe « santé » se lance au sein du Syndicat de la Montagne limousine. Si le confinement stoppa net les volontés de première réunion, l'épidémie de coronavirus et son traitement

Le groupe d'entraide et de soutien psychologique

Dans la foulée des « 3 jours autour des souffrances psychiques »... organisés par Pivoine en 2011, une douzaine de personnes, dont certaines ont activement participé à l'organisation de l'événement, continuent à se voir dans un double objectif : sortir du tabou les souffrances psychiques et la folie au moyen d'événements publics (discussions, projections, lectures...) et apporter un soutien concret à des personnes en souffrance. Depuis, à partir d'un ensemble de principes et de pratiques qu'ils ont constitués et affinés au fil du temps, les membres du groupe interviennent bénévolement comme habitant-es, voisin-es auprès de personnes en souffrance psychique. Ils et elles les accompagnent lors de traversées moralement difficiles, notamment en les aidant à mobiliser autour d'elles un réseau de personnes, soutenantes sur plusieurs aspects, et selon les besoins : soins médicaux et thérapeutiques, garde d'enfants, repas, déplacements, relations sociales, reprise d'activités, etc. Il travaille en complémentarité avec des professionnels (de la santé, de la psychologie, du social). Ce sont aujourd'hui une vingtaine de personnes qui sont soutenues chaque année par le groupe. Nouveauté pour lui, anticipant un éventuel accroissement des situations difficiles pendant le confinement, le groupe avait mis en place une permanence téléphonique quotidienne. Son action se concentre historiquement dans le triangle Gentioux-Eymoutiers-Royère-de-Vassivière. Elle s'étend aujourd'hui vers Tarnac, Peyrat-le-Château et Saint-Moreil.
06 26 17 23 47 – groupedentraideetdesoutienpsy@ilico.org



Comment le groupe psy essaie d'entourer une personne. Cas d'école

politico-médiatique dopèrent de façon inespérée la pertinence de ses objectifs et les dynamiques qu'il souhaitait impulser. En un mois, les questions de *comment construire à l'échelle du territoire des pratiques de santé adaptées à sa réalité* (plutôt que d'y décliner aveuglément des directives nationales), et de *comment y associer les habitants*, sont passées du statut de sujets internes au réseau Millesoins, à celui de thèmes récurrents dans les chaumières. C'est ainsi que, jusqu'alors plutôt associé à un collectif de soignants qui cherchent à améliorer leurs conditions de travail et à lutter contre la désertification médicale, Millesoins est devenu visible, et même un interlocuteur pour des habitants. Ainsi, un collectif d'habitants, en mal d'informations précises concernant le coronavirus, n'hésita pas à interpeller Millesoins. Ils furent invités à une réunion du réseau qui déboucha sur la co-écriture d'une synthèse de huit pages (qu'on peut retrouver ici : <https://frama.link/B70Tjw27>). Plus tard, c'est aussi à Millesoins que des parents demandèrent un avis éclairé sur un protocole à suivre pour des activités à destination d'enfants dans une commune où la mairie ne ré-ouvrirait pas l'école.

Pour les professionnels du réseau, ce fut à la fois inespéré de voir leur souhait de participation des habitants survenir sans aucune initiative de leur part (même si les habitants en question ne représentaient pas le gros de leurs patientèle, plutôt constituée de personnes atteintes de maladies chroniques). Ce fut aussi un gros travail de concertation entre eux pour fournir des réponses validées par toutes et tous dans le contexte d'incertitude scientifique générale et de pression sociale maximale. Ou comment passer de tâcherons invisibles qui tentent de sauver l'offre de soin sur la Montagne, à alliés potentiels d'habitants en recherche d'instances légitimes pour desserrer localement et en bonne intelligence l'étau du confinement d'État. Mais il est encore trop tôt pour mesurer l'ampleur de l'impact de l'épidémie de coronavirus sur les initiatives et dynamiques évoquées ici. En attendant, il est possible de participer à « l'enquête » que le groupe « santé » du syndicat mène sur les pratiques en cours ou passées en matière de soins et de santé sur la Montagne (les expériences relatées dans cet article restent très largement centrées sur la région de Vassivière et n'évoquent que des années récentes). Récits d'expérience, archives de tous ordres, témoignages, analyses... tout est bon. Manifestez-vous auprès du journal.

Loïc Biemann

Le dispensaire ambulatoire

Son objectif était de proposer des consultations gratuites en différents points de la Montagne pour rendre accessible au plus grand nombre des médecines alternatives non remboursées. Ainsi, durant l'année scolaire 2017-2018, une naturopathe, une masseuse shiatsu, une praticienne en médecine traditionnelle chinoise et une phytothérapeute ont proposé une journée par mois des soins gratuits dans une salle de la salle des fêtes de Meymac et dans un cabinet installé dans la maison communale de Tarnac. Elles furent rejointes en cours d'année par un infirmier psy à la retraite qui proposa un « point écoute » pensé comme un espace où il est possible pour une personne de déposer quelque

chose de difficile pour elle sans pour autant entrer dans une démarche de suivi. Le peu de communication autour du projet fit que peu de personnes se présentèrent aux permanences et celles qui le faisaient n'étaient pas celles qui étaient le plus dans le besoin. Or, confie l'une des personnes porteuses du projet, « beaucoup de gens aujourd'hui sont dans la merde et ce type de thérapie apporte du bien être, quelque chose de profitable. Si c'était à refaire, il faudrait faire plus attention à la dimension sociale ». L'équipe avait rencontré les assistantes sociales de Meymac mais l'expérience n'aura pas duré assez longtemps pour s'inscrire dans le paysage des habitants.

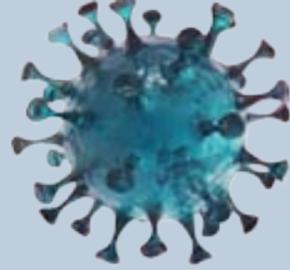
Le planning familial du plateau de Millevaches

Constatant d'un côté une certaine indigence dans la manière dont les thèmes de la sexualité, la contraception, l'anatomie des organes reproducteurs étaient abordés dans certaines institutions de la Montagne et, de l'autre, l'éloignement géographique des lieux ressources en la matière, une vingtaine de personnes intéressées par les questions de santé sexuelle décident, au milieu des années 2010, de se lancer dans la création d'un planning familial. Cinq années plus tard, l'association, et notamment sa bibliothèque bien fournie, est confortablement installée dans la maison des associations de Peyrelevade. Il propose quelque chose de précieux : un lieu d'information, d'écoute et d'échange ouvert à toutes et tous, où l'on peut dialoguer, sans tabou, des sexualités, de contraception, de l'avortement, des violences...



En 2019, le planning de plateau aura reçu une centaine de personnes en entretien individuel pour des questions de santé sexuelle, d'orientation sexuelle et de violences. Ses actions de sensibilisation en santé sexuelle et violence auprès de différents publics sont l'autre principal volet de son activité. Intervenant dans les trois départements limousins, le planning du plateau est aujourd'hui aussi reconnu pour ses actions sur les cas de mutilations sexuelles auprès des personnes migrantes.

07 87 83 22 49 - pf.plateau@millevaches.net - [facebook.com/planningduplateau](https://www.facebook.com/planningduplateau)



Lettre de cachet¹

L'état d'urgence sanitaire offre une assez terrible illustration de la manière dont les pouvoirs publics veulent « gérer les populations ». Petits scénarios pour comprendre ce que prévoit la loi actuelle votée pendant la crise sanitaire... ou pour rêver à autre chose.

Madame Destinel s'était réveillée ce matin de très bonne humeur. Le temps était au beau et elle envisageait avec plaisir la longue promenade qu'elle allait pouvoir faire avant de se livrer à ses différentes activités de la journée. En prenant son café matinal, elle pensait aussi à tous les problèmes qui se posaient aux personnes autour d'elle qui n'avaient pas la chance d'être à la retraite. Elle se réjouissait d'avoir pu reprendre ses différentes activités associatives. Ce n'était pas la panacée mais ça permettait de filer des coups de mains et de faire montre de solidarité vis-à-vis des situations les plus critiques. Décidément, la période de confinement d'il y a 8 mois² avait créé une situation vraiment grave. Entre les faillites des petites structures que les banques, comme à l'habitude, refusaient d'aider, les violences familiales que l'on avait découvertes à la sortie du confinement il y a trois mois, et les centaines de milliers de mises au chômage non indemnisées, l'avenir n'était pas rose. Heureusement que la solidarité ne se démentait pas et qu'elle était au contraire en train de se développer. La pandémie semblait à peu près maîtrisée et ne faisait plus la une des journaux télévisés, sauf pour signaler des clusters ici ou là. Madame Destinel était plongée dans ses réflexions lorsque soudain son portable se mit à sonner.

1 - Variante société (pré ?)-fasciste

Tiens, un numéro masqué, pfuhh, j'aime pas ça ! Bon allez, je réponds quand même, mais si c'est une pub je l'envoie bouler vite fait !

- Madame Destinel ?
- Elle-même, qui la demande ?
- Sylvestre Montdragon, je travaille au sein de la cellule de lutte contre le covid-19.
- Oui, en quoi cela me concerne-t-il ?
- Madame, vous avez été signalée comme ayant côtoyé une personne qui s'est avérée infectée par le coronavirus.
- Qui ça ? Quand ça ?
- Je ne peux pas vous dire de qui il s'agit, cette information est confidentielle. En revanche, je vous invite à contacter rapidement le service de santé le plus proche pour vous faire tester, et en attendant, à ne plus sortir de chez vous.
- Quoi ? Ne plus sortir de chez moi ? Vous rigolez. J'ai plein d'obligations et de rendez-vous à gérer cette semaine. Je peux pas tout lâcher ainsi !
- Et bien, si madame, vous êtes désormais déclarée dans la catégorie des personnes suspectées d'être porteuse du coronavirus. Il vous est désormais interdit de circuler et vous êtes tenue de rester à votre domicile et de vous isoler des autres membres de votre famille. En cas d'infraction, une première amende de 123 € vous sera infligée. Si vous récidivez, une privation de liberté immédiate sera mise en oeuvre pour protéger la société.
- Mais, je pourrais pas au moins sortir pour faire mes courses, en utilisant un masque FFP2 au lieu de mon masque en tissu habituel ?
- Non, madame, les masques FFP2 sont uniquement réservés au personnel soignant et aux personnes ayant développées l'infection, nous sommes toujours en pénurie. Il vous est interdit d'en porter. Soyez responsable !
- Mais je suis responsable ! Je n'arrête pas de faire attention et je veille sans cesse, dans l'association où je travaille, au bon respect des gestes barrières.
- Vous faites bien de me parler de vos activités parce que je vais maintenant vous demander de me décrire dans le détail l'ensemble des activités que vous avez eues à l'extérieur en me précisant le nom et les coordonnées de chacune des personnes que vous avez côtoyées ces deux dernières semaines.
- Quoi ?
- Oui, il faut que vous dressiez la liste la plus complète possible de vos contacts afin que nous puissions les prévenir à leur tour.
- Que je vous donne le nom et l'adresse des personnes que j'ai rencontrées ? Mais c'est privé ! Cela ne vous regarde pas !
- Ce sont des données stratégiques pour une lutte efficace contre le coronavirus et pour mieux comprendre comment il circule. Refuser de les donner relève d'une infraction caractérisée qui pourra être passible de sanctions pénales. De toute façon, ces données resteront confidentielles et les fichiers seront détruits dès la fin officielle de la pandémie. Vous le voyez, tout est prévu pour une protection maximale de la vie privée.
- Et si je refuse ?
- Non seulement vous vous rendrez complice de la diffusion du virus mais encore, vous pourrez avoir la mort de l'un de vos amis sur la conscience. C'est à vous de voir...

2 - Variante société démocratique

Tiens, monsieur Del Bozzo ! Que lui voulait-il, si tôt ? Elle décrocha, curieuse.

- Allô, Armande ?
- Oui, salut Pietro, je t'écoute.
- Désolé de t'appeler si tôt, je sors de chez le Dr Marcuse et j'ai des mauvaises nouvelles.
- Aïe ! Dis-moi de quoi il s'agit.
- Ben, il s'avère que je suis positif au coronavirus.
- Oh, mon pauvre, c'est terrible !
- Bah non, pour l'instant ça reste du niveau de la grippe et comme c'est pris à temps, il va me faire suivre le traitement de base. Tu sais celui qui marche à 80 %. Et puis après, si des fois ça s'aggrave, les services hospitaliers sont au top vu qu'il y a eu une embauche massive après la fin du confinement, et il y a largement de la place, donc je ne me fais pas trop de soucis.
- Oui, tu as raison. Mais fais gaffe à toi. On pourra continuer à se voir ?
- Oui et non, c'est pour cela que je te t'appelle d'ailleurs. Le Dr Marcuse m'a donné des masques FFP2 mais m'a conseillé de rester chez moi et de joindre toutes les personnes que j'ai côtoyées un peu longuement ces jours-ci pour les prévenir qu'elles fassent très attention. Le mieux est que tu vois avec ton médecin. Et on va peut-être attendre un peu pour se voir physiquement.
- Oui, tu as raison, je vais faire ça. Heureusement que les médecins de notre village sont disponibles. C'est super que l'assemblée nationale provisoire ait tout de suite réagi pour permettre aux médecins réfugiés de reprendre leur activité sans attendre d'avoir d'équivalence. Entre eux et les infirmières et infirmiers qui viennent d'un peu partout dans le monde, on a pu se retrouver avec un niveau de prise en charge génial.
- Tout ça, c'est grâce aux assemblées populaires locales dont le rôle a été enfin reconnu. Elles ont su faire remonter les préoccupations de terrain avec rapidité. C'est vrai que le débarquement de l'équipe de bras cassés qui nous a menés à cette situation lors des élections anticipées et l'élection d'une chambre provisoire en attendant l'élaboration de la nouvelle constitution a largement facilité les choses.
- Bon, ok je vais téléphoner tout de suite à Mme Eycurel, elle est très sympa et je verrai avec elle ce que je dois faire. En attendant, n'hésite pas à m'appeler si tu as besoin de quoi que ce soit.
- Super, tu verras bien ce qu'elle te dira. Peut-être qu'après t'avoir testée, si le résultat est négatif, elle te fournira tout de même des FFP2 par précaution, ça te changera de tes magnifiques masques en tissu ! Là aussi, c'est super la reconversion rapide de l'usine à papier. Je te laisse, j'ai encore pas mal de personnes à prévenir si je veux être responsable, et je le suis ! (rires) Ciao.

Alain Détolle

(1) Une lettre de cachet (aussi appelée lettre close ou lettre fermée) est, sous l'Ancien Régime en France, une lettre servant à la transmission d'un ordre particulier du Roi, permettant par exemple l'incarcération sans jugement, l'exil ou encore l'internement de personnes jugées indésirables par le pouvoir.

(2) Conformément à l'article 7 de la loi 2020-290 du 24 mars 2020 : le chapitre 1er bis du titre III du livre 1er de la troisième partie du Code de la santé publique est applicable jusqu'au 1er avril 2021.

Le gendarme et l'écolo

Non ce n'est pas une fable, mais l'illustration concrète de la manière dont les défenseurs de l'environnement font de plus en plus souvent l'objet de surveillance et d'intimidation de la part des forces de l'ordre et des industriels. Juriste spécialisé sur les questions environnementales et membre de l'association Sources et rivières du Limousin, Antoine Gatet vient d'en faire l'expérience. Son tort ? Avoir répondu aux questions de France 3 sur le projet contesté de serres à tomates de Rosiers-d'Égletons (voir IPNS n°63).

Samedi 23 mai, Antoine Gatet a reçu la visite de la gendarmerie chez lui. Elle voulait avoir son numéro de téléphone afin qu'un gendarme d'Égletons puisse l'appeler ! Parce que faire « Antoine Gatet, Sources et rivières » sur Google pour trouver en deux secondes son numéro était apparemment un peu difficile... Et qu'il était bien mieux de consacrer une heure un week-end pour se déplacer à son domicile personnel avec gilet pare-balle et fourgonnette, pour demander à ses voisins « où habite Monsieur Gatet ? » et récupérer son numéro de téléphone directement de sa bouche... Sans être capable de lui dire par ailleurs de quoi il s'agissait.

Diable, un écolo !

Deux jours plus tard, un gendarme d'Égletons l'appelle donc et l'informe du fait qu'une enquête préliminaire est en cours suite à un reportage de France 3 datant de janvier 2020 concernant les serres à tomates d'Égletons, reportage dans lequel Antoine Gatet dénonçait les conséquences environnementales du projet (1). L'enquête est directement dirigée contre lui pour avoir pénétré sur une propriété privée sans autorisation ! Comme six mois auparavant, en juin 2019, des engins avaient brûlé sur le site (2), il semble que les gendarmes aient fait un peu de zèle : après visionnage du reportage, la gendarmerie d'Égletons a produit une note à la procureure de Tulle, Madame Auboin, mentionnant la présence d'un écolo, les deux pieds sur le site, à la télé. Et la procureure a semble-t-il considéré cela comme une information suffisamment grave pour prendre le temps de creuser la chose et a demandé une enquête préliminaire. Le gendarme a auditionné les propriétaires de la serre qui ne souhaitent pas porter plainte (même si on leur a bien dit qu'ils pouvaient le faire...) et ne « souhaitent pas de poursuites. » Il manquerait plus que ça, que ce soit les industriels de la tomate qui décident des poursuites contre les écologues qui dénoncent leur business destructeur des zones humides...

Intimidation

Antoine Gatet doit maintenant être auditionné pour ces faits. Comme il ne compte pas se déplacer à Égletons, ce qu'il a bien confirmé aux gendarmes, c'est la gendarmerie de chez lui, Nexon, qui va le convoquer. Il a réagi assez vivement à la fois à la présence de deux gendarmes chez lui un samedi, et au fait que la justice passe du temps sur ce genre de faits. Il a expliqué gentiment (mais fermement) au gendarme d'Égletons que ce genre de pratiques se multipliaient à l'encontre des militants pour la protection de l'environnement et que cela constituait une



Antoine Gatet interviewé par France 3 dans le reportage dont est également tirée la photo intérieure des serres de Rosiers d'Égletons ci-dessus

pression insupportable en même temps qu'inadmissible. « Nous souhaiterions, lui a-t-il dit, que la justice mette autant d'énergie à poursuivre les multiples infractions environnementales relevées tous les ans pour les atteintes à l'environnement. »

Des pressions inadmissibles

Sur le fond, tout cela n'ira pas loin. Même la gendarmerie en convient puisqu'elle ne demande l'audition de l'écologiste que comme témoin et non « mis en cause ». En effet, l'équipe de France 3 était sur le site avec l'autorisation des industriels propriétaires de la serre et l'interview s'est déroulée en dehors de l'espace clôturé. Même si elle a eu lieu sur un terrain privé, celui-ci était en lien et sans clôture avec des champs et la zone humide restante, et aucune mention « propriété privée défense d'entrée » n'était visible. Reste qu'il est inadmissible pour Antoine Gatet de

se retrouver à devoir aller répondre à des questions auprès de ces gendarmes locaux qui risquent de ne retenir de cet épisode qu'une chose : « Gatet, c'est l'écolo de Saint-Priest qui a été mis en cause sur un dossier d'incendie volontaire en Corrèze, en lien avec les activistes du Plateau... » Que la procureure de Tulle mette la pression sur le porte-parole d'une association pour être apparu exactement 30 secondes sur un remblai de zone humide reste absolument inacceptable, mais révélateur de la manière dont toute contestation est aujourd'hui suspecte et contrecarrée.

(1) Voir le reportage de France 3 ici : <https://frama.link/McmJtGx>

(2) Voir sur le site de France 3 : <https://frama.link/CNo3g46V>

Sources et rivières du Limousin s'estime victime de « Demeter »

L'État s'est engagé, par la voix de son ministre de l'Intérieur, à faire cesser tout « agri-bashing » à l'encontre du monde agricole, par la constitution de cellules de gendarmerie dédiées, nommées « Demeter » (voir IPNS n°70, page 20). Le chantier des serres à tomates de Rosiers-d'Égletons est un site sensible en Corrèze (sans doute même le seul d'ailleurs) qui mérite toute l'attention des gendarmes : projet très controversé, il a été victime une nuit de juin 2019 de l'incendie de plusieurs engins de chantier au démarrage des travaux. Pour Sources et rivières du Limousin (SRL), « La nouvelle règle semble donc simple : vous critiquez publiquement un projet agro-industriel sensible ? La procureure de Tulle et la gendarmerie d'Égletons ouvrent une enquête ! Peu importe que le dossier ne puisse évidemment pas aller plus loin : le principal est de faire passer le message : entre l'atteinte à l'honneur et le fichage automatique, l'intimidation fonctionnera... »

SRL, qui a écrit en ce sens à la procureure de la République et au ministre de la Justice, demande à l'État de consacrer son énergie dans la poursuite et la sanction des atteintes avérées à l'environnement (pollution des cours d'eau par pesticides, destructions de zones humides, recalibrages de cours d'eau, destruction d'espèces et d'habitats, abandon et brûlage de déchets agricoles, etc.), plutôt que de faire perdre son temps et son honneur aux associations de défense de l'intérêt général environnemental et à ses juristes et porte-paroles.

Forêt limousine : ça s

La forêt sur le Plateau a toujours été l'objet de conflits, de contestations et d'op et 13. Aujourd'hui, de plus en plus d'initiatives naissent pour proposer des alter professionnels, collectifs de citoyens, etc. Nous vous

Association Écoute l'arbre et la feuille Saint-Léger-Magnazeix (87190)

Écoute l'arbre et la feuille, association pour la réhabilitation de nos bois et le respect de l'environnement (ARBRE), réunit des fonds pour les consacrer à l'achat de bois et forêts afin de les mettre à l'abri de l'exploitation extrême (coupes à blanc) et de les protéger. Un premier achat est en train de se finaliser : un bois humide, mélange de plusieurs milieux différents avec entre autres de très vieilles saulées, à Saint-Léger-Magnazeix dans le nord de la Haute-Vienne. Mais la zone d'intervention de l'association est à la croisée des trois départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de l'Indre.

Contact : assoc.arbre87@gmail.com
et sur facebook : Écoute l'arbre et la feuille - ARBRE

Groupement mammalogique et herpétologique du Limousin (GMHL) Monts d'Ambazac

Association loi 1901 gérée par un conseil d'administration collégial, le GMHL développe depuis plus de 20 ans des actions autour de l'étude, la préservation et la diffusion des connaissances sur les mammifères, reptiles et amphibiens du territoire. Elle a acheté de la forêt dans les Monts d'Ambazac, dans le cadre d'une démarche de préservation des chauves-souris.

<http://gmhl.asso.fr> - Contact : gmhl@gmhl.asso.fr - 05 55 32 43 73

Auprès de nos arbres Saint-Médard-la-Rochette (23200)

L'association de défense des biens communs de Ceyvat, La Chave, Maneyraux et Salagnat, sur la commune de Saint-Médard-la-Rochette, est née de la réaction d'habitants de la section de Ceyvat face à un projet d'aménagement forestier destructeur pour le site, projet qui a été abandonné. Pour les habitants de Ceyvat, la section doit rester une réserve pour la biodiversité.

Contact : Hervé Hannoteaux - 06 08 30 09 61

Centre pédagogique de sylviculture douce Nedde (87120)

En projet, ce centre pédagogique pour les propriétaires forestiers sera également un lieu de découverte de la forêt pour les écoles et groupes. Il est installé en bord de Vienne autour d'une parcelle de 30 hectares en feuillus et résineux anciens et d'une zone humide de 3 hectares au lieu-dit Chez Thivaud.

Contact : xavier-cecile-blanc@wanadoo.fr

Association Aux arbres déchaînés Rochechouart (87600)

Créée en mai 2020, cette association basée à Rochechouart a pour vocation de travailler dans toute la France. Son objet est de sauvegarder du patrimoine forestier géré dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité, de procéder à des acquisitions citoyennes de terrains en mobilisant l'épargne de particuliers sensibles à ce sujet, de constituer des refuges animaliers, d'informer et de sensibiliser les citoyens.

Contact : hecopain@gmail.com

Collectif forestiers environnement limousin (CoFEL)

Le CoFEL a pour objectif de promouvoir et de développer une gestion douce de la forêt. Il regroupe des professionnels indépendants qui gèrent les forêts de propriétaires, majoritairement privés, en rédigeant les documents de gestion, en établissant des diagnostics et itinéraires sylvicoles adaptés, en encadrant les travaux, en marquant et en organisant les coupes et ventes de bois, etc. L'association organise des animations diverses pour faire connaître et favoriser une gestion forestière respectueuse de l'environnement ainsi que les multiples usages de la forêt, auprès de tous les publics (propriétaires, habitants, élus, écoles...).

Saint-Léonard de Noblat : Arbogest (CoFEL)
Saint-Marc à Frongier : Loïc Bonnot (CoFEL)
Gentioux : Julien Cassagne (CoFEL)
Champagnat : Rémy Gautier (CoFEL)
Saint-Julien le Petit : Alice de Gournay (CoFEL)
Saint-Avit le Pauvre : Hans Kreusler (CoFEL)

Contact : contact@collectif-fel.org
Coordonnées des membres : <http://www.collectif-fel.org>

Syndicat de la Montagne limousine

Une commission « forêt » s'est mise en place au sein du Syndicat de la Montagne limousine. Elle s'intéresse plus particulièrement à la zone du plateau de Millevaches.

Contact : syndicat-montagne@ilico.org

Cette carte a été réalisée à partir d'un recensement d'initiatives fait par Vincent Magnet, du Réseau des alternatives forestières. Vous connaissez d'autres initiatives qui n'apparaissent pas sur cette carte ? N'hésitez pas à nous en informer en écrivant à contact@journal-ipns.org



Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

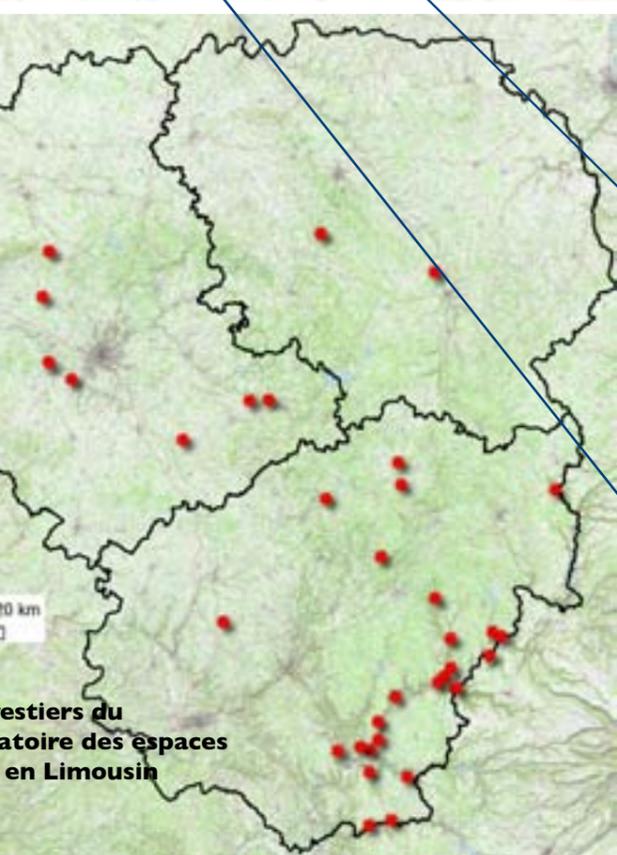
Le Conservatoire est déjà propriétaire d'environ 400 hectares de forêts en Limousin, qui sont laissées pour la plupart en évolution naturelle. Il est intéressé par toute information sur des sites forestiers subnaturels (feuillus ou mixtes âgés de 80 ans ou plus) qui seraient à vendre, pour créer des zones refuges.

Si vous en connaissez, vous pouvez contacter le responsable de l'antenne creusoise (Yvan Grugier : ygrugier@conservatoirelimousin.com) ou corrézienne (Mathieu Bonhomme : mbonhomme@conservatoirelimousin.com).

Sites for
Conserv
naturels

Le bouge de partout !

propositions comme nous le rappelle fort bien l'article que nous publions pages 12 alternatives à la gestion industrielle de la ressource bois locale. Groupes de réflexion, nous en proposons sur cette carte un premier repérage.



Projet de groupement forestier citoyen Saint-Goussaud (23430) et environs

En cours de structuration sous la forme d'une association ou d'un groupement forestier citoyen, plusieurs habitants de Saint-Goussaud et environs ont déjà organisé diverses réunions d'information et de débat sur le sujet. Le projet concerne le secteur Bersac, Laurière, St-Sulpice-Laurière, St-Léger-la-Montagne, Jabreilles (en Haute-Vienne) et St-Goussaud (en Creuse).

Contact : philippe.doyelle@wanadoo.fr

Groupement forestier citoyen Vers Sardent (23250)

Ce projet est en cours d'émergence.

Contact : sbaldens@millevalches.net

Association Les Tisserands Saint-Moreil (23400)

Suite à l'acquisition en novembre 2019 d'une forêt de 10 hectares à La Vialle (Saint-Moreil), un premier chantier collectif a permis de redonner vie à une ancienne pêcherie, de ré-ouvrir un ancien chemin communal, de produire collectivement du bois de chauffage et de renforcer les liens grâce à la force du « faire ensemble ». De nombreux projets sont en cours de construction en lien avec cette forêt, avec l'envie de mener une sylviculture douce et de viser la pérennité du couvert forestier.

Contacts : v.magnet@laposte.net ou trapet@free.fr

Association Forêts vivantes du sud-est creusois Sud-est creusois

Créée en octobre 2019 à l'initiative de plusieurs propriétaires forestiers désireux de proposer une alternative de gestion sylvicole à la pratique dominante sur la région, l'association a l'ambition de regrouper un maximum de propriétaires et de parcelles – petites et grandes – autour des principes suivants : sylviculture à couvert continu, maintien de la biodiversité tout en permettant la production de bois de qualité, éviter les coupes rases et la monoculture. Sous la forme d'une association syndicale libre de gestion forestière, elle veut faire émerger localement une véritable culture forestière visant à vivre avec la forêt, promouvoir le rôle social de la forêt en favorisant un travail épanouissant et rémunérateur pour l'ensemble de la filière. Son action se concentre sur 33 communes du sud-est creusois.

Contact : Antoine Mazurier antoine.mazurier@gmail.com - 06 64 37 33 43

Association Francis Hallé pour la forêt primaire Eymoutiers (87120)

Créée en février 2019 par le botaniste mondialement connu Francis Hallé et une douzaine de scientifiques, naturalistes et citoyens amoureux de la nature, dont quelques Limousins (d'où son siège social à la mairie d'Eymoutiers), l'association a pour objet général la défense des forêts primaires dans le monde. Elle est engagée actuellement dans un projet de renaissance d'une forêt primaire en Europe de l'Ouest. Un projet qui s'étendra sur 70 000 ha et 800 ans. L'objectif est de reconstruire sur les espaces de grande superficie que nécessite le système forestier (faune sauvage et flore) des ressources vitales de biodiversité et de les transmettre aux générations futures. Totalement innovant par ses dimensions spatiales et temporelles, ce projet complexe fait actuellement l'objet de discussions avec l'Union Européenne et l'Unesco.

Contacts : fhalle.assoc@posteo.net et <https://www.facebook.com/FrancisHalle.ForetPrimaire>

Groupement forestier Avenir forêt Sainte-Féréole (19270)

Ce « groupement forestier écologique » regroupe des particuliers pour acheter des forêts gérées de manière durable sur le plan économique, écologique et social. Engagé dans une sylviculture à couvert continu (futaie irrégulière), Avenir forêt réalise une gestion forestière rentable en favorisant la biodiversité et en préservant les écosystèmes forestiers. Aujourd'hui Avenir forêt regroupe 162 associés qui possèdent collectivement 425 hectares de forêts diversifiées entre Ussel (Corrèze), Aurillac (Cantal), Gourdon (Lot), Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), Nontron (Dordogne) et Limoges (Haute-Vienne).

www.avenirforet.com - Contact : avenirforet@gmail.com - 06 44 75 37 22

Association Faîte et racines Argentat-sur-Dordogne (19400)

Constituée en juin 2018 en réaction à la multiplication des coupes rases et des abattages d'arbres de bord de route, l'association Faîte et Racines organise ses activités en plusieurs branches : achat de forêts financé par la collecte de dons, essentiellement auprès de particuliers ; animations dans l'espace public autour de la thématique forestière ; formations (sylviculture, sorties naturalistes, principes de gestion forestière douce) et mise en route d'une scierie mobile associative dans le secteur d'Argentat.

Contact : faiteetracines@riseup.net

École des Renardes Nonards (19120)

Créée en 2017, L'École des Renardes a pour vocation de former à la charpente traditionnelle dans une approche globale de la pratique du métier. La géométrie descriptive, l'usage des outils, la taille et le levage des charpentes sont abordés mais aussi le matériau bois, sa provenance et son choix. Une équipe de quelques artisans s'est réunie pour faire tourner cette école à petite échelle et à majorité féminine. Actuellement, afin d'approfondir le volet forêt de la formation, elle a pour projet d'acquies un massif en sud Corrèze et d'y transmettre les bases de la sylviculture douce.

Contact : ecoledesrenardes@riseup.net



Des contestations des années 1970 contre l'enrésinement à celles contre l'industrialisation de la forêt aujourd'hui

A partir de 1945, le plateau de Millevaches est victime d'un exode rural continu. Progressivement, les petits et gros propriétaires, résidents ou non, convertissent les labours et les landes en de nouvelles forêts, grâce aux aides du FFN (Fonds forestier national). Mais à partir des années 1960, les politiques de subvention et les régimes d'imposition (foncier et sur le revenu), en répondant localement aux nouvelles lois de restructuration foncière, favorisent les gros propriétaires, particuliers et sociétés. En conséquence, les inégalités augmentent entre les cultivateurs-éleveurs résidents et les propriétaires non résidents, et la forêt devenue « forêt-placement » résineuse enclave les parcelles agricoles. Cette situation commence à peser fortement sur les éleveurs et agriculteurs locaux, ainsi que sur les jeunes néoruraux qui cherchent à s'installer dans la région. C'est dans ce contexte de tension latente que les mobilisations prennent naissance pour « dire non au bradage de la terre » et contester « l'enrésinement abusif et le cumul des terres qui font mourir notre pays ».

La marche des Bordes

Rattachée à la Villedieu, la ferme des Bordes est rachetée en 1966 par une société appartenant à un riche maçon creusois émigré à Lyon, Pierre-Eugène Pitance, dans le but d'être plantée en résineux. Peu à peu, des forêts résineuses s'emparent du paysage et enferment la vieille ferme. Dix années plus tard, durant l'hiver 1976-1977, se monte le groupement « Vivre dans la Montagne limousine » (VDLML). L'association regroupe la plupart des néoruraux de la région, en majorité soixante-huitards, ainsi que « des agriculteurs du cru ». Pierre Desroziers, enseignant à Gentioux originaire de Dordogne, qui deviendra maire de Gentioux-Pigerolles au début des années 1980, est l'organisateur de la manifestation des Bordes. Il l'est au titre de militant occitaniste du groupe « Volèm viure al país », groupe peu à peu dissous dans la plateforme VDLML dont Jean-Jacques Peyrissaguet, naturaliste et ornithologue originaire du Nord de la Creuse, qui s'installe en 1973 sur le Plateau pour se reconvertir dans l'agriculture, en est le président.

C'est dans un café de la Villedieu, le café La Maria, un lieu réputé dans la région pour son lien avec la Résistance durant la guerre d'Algérie, que l'association projette de manifester à la ferme des Bordes.

Ainsi le 15 mai 1977, ce sont près de cinq cents personnes qui se mobilisent aux Bordes, afin de marcher sur la ferme à l'abandon qui menace d'être recouverte de sapins. Les participants sont pour la plupart des néoruraux soixante-huitards pleins de « la vigueur de la jeunesse » selon la presse locale. Jean-Jacques Peyrissaguet rapporte également la présence de militants communistes, maoïstes ou encore libertaires venus de Felletin ou de Limoges, tandis que la presse de l'époque notera la présence de figures politiques locales aux côtés de « la jeunesse », de « ceux qui ont le cœur occitan et écologique » ou de « ceux qui aiment le pays ». Quant à la présence des agriculteurs locaux, si elle est anecdotique, certains participent à la lutte contre l'enrésinement par le biais de pétitions ou d'adhésion aux associations.

Les revendications brandies par le mouvement mêlent des perspectives sociales, politiques et écologiques. Ainsi sont

dénoncés le « bradage » et le « cumul des terres » au profit de propriétaires non résidents, car cela implique l'absence de création d'emploi et de richesse au niveau local ainsi que l'accaparement des meilleures terres. En effet, « il faut rendre aux agriculteurs les terres détournées », déclare Pierre Desroziers dans *Le Populaire du Centre* au lendemain de la marche. De même, la dégradation de la qualité des sols est au centre des arguments des manifestants qui plaident en faveur du développement économique du Plateau et du soutien à l'agriculture-élevage. Aussi la pétition exige-t-elle que « les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour que cessent les plantations de résineux, [et] que celles-ci soient déplantées pour que les fermes telles que celles des Bordes puissent être remises en culture ». En demandant de déplanter les résineux, les manifestants expriment une volonté de retour à un système rural autrefois prédominant sur le Plateau. À ce titre, le fait que la manifestation contre l'enrésinement se tienne devant une ancienne ferme est symboliquement fort : on manifeste pour que l'agriculture, les traditions, les paysages ouverts ne soient pas, eux-aussi, une histoire ancienne.

Finalement, avec la marche des Bordes, agriculteurs du cru et néo-ruraux se découvrent un point de convergence autour de la question de la valorisation de l'activité agricole, nourricière et locale ; celle-ci permet de porter une critique environnementale du productivisme forestier, opposant l'agriculture à la culture de résineux comme deux scénarios divergents pour l'avenir du territoire.

Blocage du projet de destruction du hameau de Chanteloube

Ailleurs sur le Plateau, d'autres manifestations prennent naissance contre l'enrésinement. Par exemple, en novembre 1979, une mobilisation a lieu pour empêcher la destruction d'un hameau et ainsi enrayer le processus d'enrésinement impulsé par une société civile parisienne. Pourquoi détruire ces maisons et qui en sont les commanditaires ?

Cette histoire commence en 1967 lorsque la Société civile immobilière foncière et forestière de Chanteloube (SCIFFC), basée à Fontenay-aux-Roses, ville de proche

banlieue parisienne, achète une soixantaine d'hectares, au milieu desquels se trouve le hameau de Chanteloube, dans le but d'enrésiner toute cette surface. « À l'époque, selon la SAFER, ladite société civile n'a [...] aucun mal à acquérir ces terres car il n'y [a] pas [...] d'autres demandeurs. » Une déclaration qui fait écho aux inégalités sociales présentes sur le Plateau.

Afin d'enrésiner complètement ces terres, la dirigeante de la SCIFFC, Jeanne Lavrotte, résidant dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, sollicite au mois de mars 1979 l'autorisation de démolir les bâtiments du hameau de Chanteloube. Elle obtient le 27 mars 1979 l'aval du directeur départemental de l'équipement dans la mesure où « la démolition des bâtiments en cause n'[est] pas soumise à une autorisation administrative ». Mais ce projet de destruction soulève « l'indignation dans tout le pays » selon *Limousin Magazine*. En réaction à cette annonce, deux néoruraux de l'époque commencent à habiter les bâtiments de Chanteloube de manière illégale, et une pétition circule dans tout le village.

Puis, informés que la société fixe au 5 novembre 1979 l'envoi de bulldozers sur place, des habitants lancent aussitôt un appel à la mobilisation. Parmi les quarante à cinquante personnes qui répondent à l'appel, « le maire de Soubrebost et une partie de son conseil municipal, des jeunes ayant tenté le retour à la terre dans la région, quelques paysans du cru et deux squatters qui habit[ent] depuis peu les maisons abandonnées » sont présents.

Mais le 5 novembre, les bulldozers ne viennent pas. Peut-être le bruit de ces manifestations est-il parvenu à importuner un haut représentant de l'État. En effet, une semaine après la mobilisation, le préfet demande des informations à ses services à propos de la SCIFFC. Il est informé que le prêt obtenu par la société est garanti par une hypothèque portant sur l'ensemble de ces terrains. Par conséquent, les bâtiments de Chanteloube ne peuvent pas être démolis sans que cette hypothèque fasse l'objet d'une procédure de main levée. C'est une petite victoire pour Soubrebost.

Finalement, les contestations qui ont lieu sur le plateau

de Millevaches contribuent à faire de l'enrénement un problème public majeur poussant à l'intervention de l'État. Ce dernier décide en effet de mettre en place le zonage agriculture/forêt. Cet outil participatif, visant à distinguer les terres à vocation agricole des terres à vocation forestière et à les réglementer, est relativement bien accepté par les forestiers et les agriculteurs de la région. Les opposants entrent ainsi dans une phase descendante du cycle des mobilisations : la « débridée » décennie 1970 est révolue, la crise agricole rappelle les agriculteurs à leur profession et la gauche arrive au pouvoir.

Le projet d'usine CIBV

Pourtant un nouveau cycle de protestations émerge au cours des dix dernières années, ouvrant ainsi un nouveau chapitre au livre des mobilisations du plateau de Millevaches. En effet, l'annonce du projet d'usine à pellets CIBV (Carbon Ingen'R Bugeat Viam) à Bugeat agit comme un « détonateur » qui éveille la population locale et réveille une lutte vieille d'un demi-siècle. Dans le but de produire 45 000 tonnes de pellets torréfiés par an, cette usine prévoit de transformer 113 000 tonnes de rémanents par an dans un rayon de 80 km autour du site, ignorant les effets dévastateurs sur la fertilisation naturelle des sols et repoussant encore et toujours le seuil d'exploitabilité du vivant. Outre ses effets néfastes sur la qualité du sol, c'est la finalité du projet qui est critiquée : les pellets sont destinés à remplacer le charbon des centrales thermiques de la Compagnie parisienne de chauffage. Ils serviraient ainsi à alimenter la ville de Saint-Ouen, à 600 kilomètres du Plateau. Pourtant, là où les militants dénoncent une absurdité écologique, les industriels et l'État préfèrent y voir une transition énergétique.

À l'instar de l'association VDLML créée à l'occasion de la marche des Bordes, une nouvelle association environnementale est montée en réaction au mégaprojet de Bugeat : l'association « Non à la montagne pellet », aux côtés de Corrèze environnement, de Sources et rivières du Limousin et du collectif Biomasse critique. Les mobilisations sont alors plurielles et prennent diverses formes : des défilés funèbres, l'occupation des lieux, la création d'une page facebook et d'un site internet, des recours au tribunal administratif, la mise en place du plan « Vigie-pellet » ou encore les « Rencontres de la forêt », sont autant de formes de mobilisations pour lutter contre la « prédation forestière ».

Dans la continuité des revendications cinquanteaires, les préoccupations sont à la fois sociales et environnementales. Cependant, ici on ne lutte plus contre la forêt mais contre la « forêt industrielle », ces monocultures de résineux destinées à s'agrandir pour alimenter l'usine.

« Non à la montagne pellet » dénonce également « le prélèvement des souches et rémanents ou le défrichement de parcelles à l'abandon » car ils sont « une menace pour les sols et pour la diversité du vivant, ainsi que pour tous les emplois qui sont liés à la préservation de ceux-ci ». De plus, après avoir épluché l'étude d'impact du projet, les associations dénoncent une étude aveugle au territoire compris dans les 80 km de rayons autour de l'usine ; seules sont prises en compte les communes de Bugeat et de Viam. Elles démontent également l'argument de la transition énergétique écologique promouvant le remplacement du charbon par la biomasse : « Les émissions de CO2 liées à la production industrielle de la biomasse [...] ajoutées à celles de sa combustion ne changent rien aux émissions globales



de carbone. » Si transition il y a, elle n'est certainement pas écologique.

En dépit de ces contre-arguments, en 2018, la préfecture valide le projet d'usine à pellets en déclarant que les idées qui opposent l'industriel et certains habitants d'une part, et les associations environnementales d'autre part peuvent et doivent réussir à « cohabiter ». Une subtile notion qui n'est pas sans rappeler le zonage agriculture/forêt. L'histoire se répète : la démocratie est le remède à tous les maux. Mais dans « cohabitation », il y a aussi l'idée de division. D'aucuns diront que le territoire est partagé entre les *pro-pellets* et les *anti-projet d'usine*. En effet, les médias, les élus et les porteurs du projet contribuent à diviser la population de Haute-Corrèze en deux camps, et ce faisant, déplacent la controverse (ne parlait-on pas de dégradation durable de l'environnement ?). En outre, après avoir caricaturé les propos et revendications des associations environnementales, ils lui opposent l'éternel argument d'une industrie « génératrice d'emploi », alors qu'elle mettrait en péril une vingtaine d'emplois au moins dans le voisinage ou au sein de la filière bois.

Enfin, en décembre 2019, on assiste à un nouveau retentissement dans l'affaire CIBV : les principaux promoteurs se retirent. Pour le collectif, le retrait des promoteurs est symptomatique d'un projet « mort-né ». Un argument majeur que les associations mobilisent dans un ultime recours devant le tribunal administratif de Limoges afin d'obtenir « un coup d'arrêt définitif » au projet.

Conclusion

Cette histoire est un pan de l'histoire contestataire de la Montagne limousine. Une Montagne qui bien qu'elle soit prétendument éloignée de tout, n'est pas épargnée par les desseins productivistes des gros propriétaires et sociétés

à la course au profit. Si ces derniers méprisent ou ignorent l'écologie sociale et environnementale et le fragile équilibre dont elle dépend, les manifestants des années 1970 tout comme les militants d'aujourd'hui sont là pour le leur rappeler. Le contexte de 1970 était sans doute moins favorable à une inflexion du processus d'enrénement, le Plateau étant déjà bien boisé. En revanche, ces dernières années, les contestations émergent alors que l'usine n'est qu'en phase de projet. L'usine n'existe pas, alors tout est possible. C'est ce que nous montrent les associations environnementales mobilisées : en protestant contre le projet CIBV dès son annonce, elles cherchent un dénouement heureux et sans dégradation des sols.

Etienne Gontard, Esther Loiseleur, Marie-Eve Budna, Basile Photopoulos, Victor Campolo, Nils Hammerli, Antoine Dubiau

Cet article est issu d'un travail collectif de plusieurs doctorants historiens de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales (Paris), venus fin 2019 enquêter sur l'enrénement du Plateau : « L'enrénement du Plateau de Millevaches de 1945 aux années 1980. Entre politiques productivistes et fractures locales » que l'on peut lire intégralement ici : <https://frama.link/NRAjEK4N>

Les photos qui illustrent cet article ont toutes été prises lors de la marche des Bordes le 15 mai 1977.





DES BREBIS ET DES FEMMES

Il était 3 bergères...

Trois éleveuses d'ovins de race limousine : Lise Rolland, Sarah Chaussas et Marina Estrade, trois fermes différentes, trois personnalités, mais une motivation commune, ont créé une association, baptisée Les Bergères s'emmêlent, afin de valoriser la laine de leurs troupeaux et de l'utiliser pour réaliser des produits fabriqués dans le Massif central.

Marina : « Native du plateau de Millevaches, j'ai repris une partie de l'exploitation familiale pour pouvoir m'installer en brebis limousines avec aujourd'hui 200 mères. Je fais aussi partie d'un groupement pastoral avec une estive de 4 mois sur une tourbière du Plateau. Installée depuis 1 an, j'ai encore beaucoup de projets pour faire vivre la montagne qui vit en moi depuis 23 ans maintenant. »

Sarah : « Éleveuse associée avec Denis, notre ferme en polyculture élevage produit des céréales et des agneaux en agriculture biologique. Chaque année, grâce au groupement pastoral de Peyrelevalde, nos brebis estivent sur les communaux de Peyrelevalde et les parcelles du conservatoire des espaces naturels du Limousin afin de préserver les tourbières et les landes. »

Lise : « Installée avec Fabrice à Tarnac depuis 4 ans, notre ferme "Revenons à nos moutons" est située à 900 m d'altitude. Bergère et berger, nous gardons nos brebis 6 mois de l'année sur les espaces naturels du plateau de Millevaches (landes et tourbières du Longeyroux), notre système d'élevage est pastoral. Nous élevons des agneaux d'herbe de qualité que nous vendons en vente directe en caissette. »

Nos valeurs

Partageant des valeurs communes, nous avons voulu nous regrouper en collectif pour construire un projet. Le constat de la filière lainière française était totalement déprimant : achat de la laine par des grossistes à des prix dérisoires (0,10 €/Kg de laine, ce qui ne paie même pas le tondeur), peu d'entreprises locales de transformation, exportations massives en Chine... Nous trouvions cela aberrant. La laine est un produit noble et fait partie intégrante de l'élevage des brebis. Ainsi, trois valeurs principales nous ont réunies autour de la transformation de la laine :

- Nous voulions tout d'abord valoriser notre race « limousine », race rustique, trop longtemps considérée comme peu intéressante, que cela soit pour la laine ou pour la viande. Nous avons donc redécouvert les qualités de la laine limousine, certes rustique mais tellement douce et résistante en feutre. Nous nous sommes formées auprès

d'un centre de formation spécialisé, Lainamac à Felletin, et avons appris les gestes techniques et savoir-faire autour de la laine, le tri et la transformation en feutre.

- Il y a d'autre part la dimension environnementale et écologique du projet : l'objectif est de tout transformer localement et de présenter des produits sains et écoresponsables. Bien sûr, nous souhaitons également mettre en avant notre mode d'élevage pastoral. Nos brebis sont gardées 5 mois de l'année par des bergers et entretiennent les landes et les zones humides en site Natura 2000 du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.
- Enfin, les valeurs du commun et du partage nous réunissent. Nous nous répartissons les tâches en fonction de nos envies et savoirs. À trois, nous sommes bien plus fortes !

Processus de fabrication

La tonte et le tri : la tonte se déroule une fois par an, généralement au mois de mai. Nous demandons à des tondeurs professionnels de venir tondre nos brebis et mutualisons ces chantiers afin de partager le travail. Ce sont des moments festifs et collaboratifs. Nous trions notre laine le jour même, au fur et à mesure que le tondeur nous apporte les toisons. Le tri est une étape primordiale pour la qualité du produit fini. Nous ne sélectionnons que les parties de la toison les plus nobles (épaule, flanc, cuisse) et gardons le reste (ligne de dos, cou, rein) pour des grossistes ou pour du paillage chez des maraîchers biologiques.

Lavage, teinture et fabrication : c'est à Saugues, en Haute-Loire, que nous confions ensuite le lavage et le cardage de notre laine, à Laurent Laine laverie biologique, puis la fabrication de nos produits en feutre, à l'Atelier de la bruyère. Nous créons nous-mêmes les colliers et boucles d'oreille en feutre. Les sacs sont fabriqués par Delphine, couturière sur la Montagne limousine, et les bérêts par Aurélie, de Simone et compagnie, entreprise locale également. La plupart de nos produits ne sont pas teints et conservent la couleur naturelle de nos brebis : blanc, marron et bigarré. Quant à la teinture de certains articles, notamment les chaussons, est réalisée par la filature Terrade,



située à Felletin.

Nos produits

Nos chapeaux, accessoires et textiles faits main en laine feutrée sont fabriqués dans le Massif central et sur la Montagne limousine, à partir de laine de nos brebis limousines uniquement issue de nos trois élevages. Malgré son apparente rusticité, notre laine, par sa douceur et sa résistance, est très adaptée à une transformation en feutre.

- Chaussons en feutre
- Semelles en feutre
- Chapeaux et bérêts en feutre
- Bijoux (colliers, boucles d'oreille) en feutre
- Laine cardée
- Porte-clés mouton en feutre
- Sacs en feutre
- Tapis de yoga et coussin de méditation en feutre
- Coussins et couettes (tissu bio, rembourré avec notre laine cardée) sur mesure et sur commande

Contacts :

Les bergères s'emmêlent
lesbergeressemment@gmail.com
06 21 50 27 94

Facebook

Site internet : <https://lesbergeressemmele.wixsite.com/website>



Vassivière Dystopia

Une fidèle visiteuse de l'île de Vassivière et de son Centre d'art est déçue de certaines de ses dernières réalisations et s'inquiète de l'état d'un bâtiment qui vieillit mal. Son témoignage, qu'elle a souhaité partager dans IPNS, nous conduit sur les lieux pour une visite guidée et dépitée.

Depuis 1991 que le Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière existe, j'ai pu voir l'évolution du parc de sculptures ainsi que toutes les expositions. Celle de cet hiver proposait de voir le bâtiment vide ou presque.

Un bâtiment qui se dégrade

Avec un regard naturellement porté sur les œuvres, et à cause du trop grand nombre d'expositions de vidéos, j'en avais presque oublié cette architecture. C'est donc avec grand intérêt que je me suis précipitée pour cette expérience. Cependant, il est difficile d'exprimer de manière objective le désarroi ressenti face au délabrement du lieu. En effet, la plupart des murs sont abîmés par des infiltrations d'eau, de nombreuses vitres sont fêlées... Dans la tour, les murs suintaient de toutes parts la pluie qui tombait dru le jour de ma visite, et le sol de granite était une véritable pataugeoire. Ce bâtiment a pris un sacré coup de vieux et tout laisse à croire que ce problème n'est pas au cœur des préoccupations du moment. Du coup, les grands discours sur cette construction, si élogieux et récurrents ces dernières années, sonnent étrangement faux. Et je me demande si cette non-exposition « focus sur l'architecture » dans un lieu en si piteux état ne ressortirait pas plus d'un délire narcissique que d'une réelle envie de nous montrer quoi que ce soit !

Lors de cette visite hivernale, j'ai aussi été frappée par les puissants courants d'air émanant des portes et fenêtres. Ce bâtiment est devenu un gouffre énergétique sans fond et je serais curieuse de connaître le coût du chauffage. Cependant, ce sujet semble être pris en considération par la direction, car l'artiste exposée ce printemps et jusqu'à l'automne prochain fut lauréate du Prix COAL en 2016 – le Prix COAL Art et Environnement est le rendez-vous international des artistes plasticiens qui s'emparent des questions d'écologie et contribuent par la création à la construction d'un monde durable. Tout va bien alors ? Non. Tout cela n'est que bouffonnerie ! L'extravagante scénographie qui entoure les vidéos de l'exposition affirme au contraire la non-intégration de la problématique des déchets dans l'art contemporain

Un sous-marin qui prend l'eau

Sur le chemin du retour, je suis passée revoir une œuvre installée sur l'eau en automne 2011, simple et plutôt drôle (c'est assez rare). Bref, une forme d'art qui se passe des discours institutionnels et laxatifs habituels... L'illusion poétique procurée par ce « sous-marin » fonctionnait

parfaitement. Malheureusement, cette œuvre semble aussi souffrir d'une absence totale d'entretien. Les tempêtes l'ont complètement déformé, il n'a plus d'allure. En huit ans, le gel et le soleil ont bien fini par dégrader la bâche qui constitue sa coque et des particules de plastique doivent se répandre en grand nombre dans le lac maintenant.



Mais que les poissons se rassurent, ils peuvent consulter la Charte paysagère du pays de Vassivière, « Boire l'eau du lac » à la librairie du Centre d'art ! À l'image de la tour souvent représentée comme emblème de l'île, cette œuvre se trouve sur de nombreuses brochures touristiques du lac, en photo ou dessinée et même sur le site internet du lac de Vassivière. Le contraste entre rêve et réalité est assez fâcheux. On vous vend du rêve, mais ce n'est pas nouveau...

Des interventions hasardeuses

Bref, quelque peu en colère, mais le dépliant « Vassivière Utopia » en main, j'ai pris la route pour voir enfin cela.

Depuis deux ans de suite, et une troisième salve est prévue cet été, des paysagistes et architectes sont parachutés sur l'île pour une résidence et « intervenir » dans les communes proches du lac. Je cite : « [...] pour tenter d'insuffler de nouvelles expérimentations et des approches sensibles, pour proposer avec les habitants un regard autre sur le paysage et chercher les moyens d'articuler art et société. » Et hop, un petit coup d'ingérence culturelle assez mal dissimulé. Décidée à faire ce tour avec un trajet réfléchi en terme de distances plutôt que dans l'ordre calendaire de réalisation des œuvres, je me suis rendu compte au fur et à mesure des visites qu'il y avait deux couleurs de signalisation. Mais oui ! La session 2018 est signalée en jaune et celle de 2019 en bleu ! Quelle idée saugrenue ! Heureusement que le balisage des sentiers de grande randonnée ne change pas de couleur chaque année ! Par contre, peu importe la teinte, les textes accompagnant les « œuvres » restent fidèles au style pompeux de rigueur.

Passé ce détail chromatique, et hormis le travail effectué sur la commune de Saint-Martin-Château, on voit assez vite que la plupart des actions menées n'ont pas vraiment fait l'objet d'études sérieuses des lieux, ni de réelles concertations avec les riverains. En substance, sur la commune d'Eymoutiers, l'œuvre s'est vue affublée après coup d'un filet anti-chute. Son propos est littéralement travesti.

Pour la commune de Peyrat-le-Château, au lieu-dit Quenouille, alors que le moindre déplacement de cailloux serait presque soumis à une intervention de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), le Centre d'art arrive à imposer son immonde utopie sous la forme béante d'un trou d'obus ! D'après les riverains, l'œuvre n'a pas été terminée, le camion toupie de béton n'ayant pas pu accéder au chantier. L'étroitesse de la route serait en cause. Tant mieux, cela évite finalement une grosse bouse de béton au milieu de la forêt ! Quel fiasco... Mais c'est plutôt sur le bien fondé des choix du jury que je m'interroge que sur la compétence des intervenants. En attendant la nouvelle couleur de signalisation...

À travers le brouillard matinal, il s'élève encore depuis l'âtre de nombreuses chaumières la fumée froide d'âpres discussions sur cette dystopie. Et bien, au-delà des lacs et des rivières du plateau de Millevaches, il semble que l'on commence à entendre le sinistre et néanmoins annonciateur tintement du glas. À bon entendre, salut !

Marcelle Dulavoir



UN ARTISTE, UNE OEUVRE,
UNE ASSOCIATION

Pierre Paul Danzin (et frère)

Je n'avais jamais entendu Pierre Paul avant un concert des Bistrots d'Hiver à Rempnat. J'en avais juste « entendu parler ». Depuis, je l'ai écouté plusieurs fois. Pas du tout porté vers la chanson française, j'en sors pourtant à chaque fois émerveillé. Si on peut rattacher ce chanteur à diverses filiations, citons Ferré, Brassens, Ferrat ou Léprieux, mais ce n'est pas ce que je retiens. J'aime le tout, mélodies, textes et musique un peu jazzy, auxquels colle une humanité tendre et farouche, une attention aux petits, aux déclassés, qui me fait penser à un chanteur si différent pourtant : Woody Guthrie. Avant de laisser la place à l'artiste, son oeuvre, ses engagements, je voudrais souligner la place importante que PPD (c'est juste pour le raccourci) s'est assurée dans la vie culturelle régionale, notamment sur le Plateau. Officiellement intermittent du spectacle, il en est plutôt à mon sens, permanent. Tout juste quadragénaire, l'artiste a déjà suivi un très long chemin sur des voies éclectiques, dont voici un résumé.

Une vocation dès tout p'tit

Il en est un tombé dans la marmite quand il était petit. Pierre Paul aussi, mais la sienne était remplie de notes de musique. Le gaillard – il est costaud, ses chansons aussi – est né en 1976 dans le Nord. Son CV est riche d'expériences artistiques diverses. La musique d'abord, comme son frangin-complice Alex. PPD joue de la clarinette et du saxo, Alex de la guitare. Un peu de fanfares dans le Nord, des cours de musique, puis à 20 ans, l'aventure musicale d'un tour de France. De concerts en spectacles se forme déjà un style bien à lui. Pierre Paul dit s'inspirer de Léo Ferré, dont l'album *La mémoire et la mer* l'influence fortement. En 2002, c'est un premier CD *Histoire russe*, puis deux autres avec ses complices parisiens du groupe Pierrot et les Taktiks. À le suivre sur les scènes ou les bistrots limousins, on pourrait croire que le gaillard est solitaire. Il a pourtant des participations marquantes à des œuvres collectives, comme le conte musical *Pantin Pantine* d'Alain Léprieux, « le plus connu des inconnus de la chanson française », et Romain Didier. Il y a en effet beaucoup du comédien et du conteur chez PPD, il suffit d'écouter les intermèdes qu'il distille en spectacle. Et en effet, comédien il le fut dans quelques épisodes de la série *Le village français* ou le court-métrage *La braconnière* diffusé sur Arte. Sa facette « animateur culturel » a conduit notre artiste à proposer à un EHPAD tout un programme adapté aux pathologies de nos aînés. Une vraie tendresse, qu'on retrouvera, un peu moqués tout de même (du moins, une certaine sorte) dans *Le tango des ridés*. Au début des années 2010, il fera de nombreuses premières parties, dont celles de Tri Yann ou encore de La Rue Kétanou, sans oublier les festivals. Et puis vint le Limousin, je n'ai pas osé lui demander pourquoi. Nous avons donc la chance de pouvoir l'entendre souvent. C'est ici qu'est né le spectacle *Danzibar*, créé pour l'ambiance particulière des bistrots, puis *Charivaris* avec le groupe Les Hurllements de Léo. Tout ceci n'est qu'un résumé, on retrouvera plus de références sur internet, sur sa page facebook, ou sous la plume de Danièle Sala dans Le blog du doigt dans l'œil.

Aujourd'hui, c'est demain : album 4

Tout aussi mordant que Brassens sans en avoir l'air, PPD est un costaud, au sens propre et figuré. Il chante, écrit, compose et conte, sa voix rocailleuse s'efface juste quand il souffle dans sa clarinette. C'est beau, c'est tendre, c'est fort. Pas besoin de se torturer les méninges, ni sortir son dico pour comprendre. Les mots simples suffisent à l'émotion. En spectacle, il ne quitte guère sa casquette façon Gavroche – sur le fond, il en est un aussi. Son dernier album est le résultat de l'envie et des demandes, qui ont conduit PPD à réunir des airs et textes réservés jusque là à la scène. Ses 14 chansons distillent une atmosphère assez sombre mais ô combien poétique. On y suit tout d'abord des femmes, l'enfant qui vient à la vie : « Faut bien admettre, quelle merveille quand tu souris à la fenêtre... Tes parents viennent



de naître aussi. » Un autre sourire tiens, celui de celle qui le suit dans ses virées en camionnette (*Un sourire se dessiner*) : « Ce qui le plus me touche, c'est d'ivoire et revoir sur ta bouche, un sourire. » Une autre femme mystérieuse et maléfique : « Depuis, quand je pousse la grille de l'agence qui trouve pas d'emploi, je regarde bien dans la file, pour voir si elle s'y trouve pas. » Plus loin, celle qui « a vendu des bouquets sur les terrasses, sur les quais » promenant sa *Mano de pepe*. « La » femme occuperait donc la première place chez PPD ? Ce serait faire fi du reste : la nature tiens, avec ses hirondelles, ses cigognes, dont les ailes effleurent ou écorchent le monde des hommes, PPD serait-il écolo ? C'est à croire, écoutez son *Mal de terre* : « Mal à la peau de phoque, la corne du rhino, et j'accuse l'époque de tuer les moineaux. » Le voyage enfin : « Vogue donc Caravelle, l'Indien est océan, l'Afrique en est plus belle. » Pierre Paul est souvent doux-amer mais pas vraiment méchant. Sauf quand il ajoute à sa palette un cri, comme dans *Allô ici Satan*, qu'il reconnaît dans « l'humiliation quotidienne des gosses de la Palestine », ou dans *Maintenant* : « Les enfants qui naîtront penseront en rebelles. » Engagé notre ami, qui vit tout près du village d'un célèbre maçon de la Creuse. Martin Nadaud serait fier de toi, Pierre Paul. Ces chansons forment un beau cortège, en fait une leçon de vie : « La vie, c'est l'épine de rose, la petite ecchymose juste au creux de la main. Ce rien d'hémoglobine, au goût de grenadine, le parfum du jasmin. » Tous ces mots en guirlande prennent vie sous les notes de l'auteur lui-même, bien secondé par le frangin pour huit morceaux à la guitare : Alex, le si discret. L'engagement, dans le sens, « je prends position sans ambiguïté », affleure dans la plupart des textes : ainsi l'hommage à Pépé Mujica, dans la chanson *la mano de Pépé*, l'ex président révolutionnaire uruguayen, à la fois guérillero, puis prisonnier, paysan-président. Le titre « *Mal de Terre* » a aussi un double sens : ces oiseaux, ce sont aussi les migrants, et leur douloureux périple. Évoquant ensuite une autre



figure, symbolisant la dépression, mystérieuse et maléfique, Pierre-Paul égratigne sans en avoir l'air, le (Paul)-emploi : « Depuis, quand je pousse la grille de l'agence qui trouve pas d'emploi, je regarde bien dans la file, pour voir si elle s'y trouve pas. »

Les gilets jaunes

Soyons clair, je n'ai jamais vu PPD en scène avec un gilet jaune, en dehors non plus. La chanson que je souhaite évoquer ici ne se trouve pas sur l'album, elle a été écrite après. Comme beaucoup d'entre nous, j'ai eu longtemps du mal à me faire une idée juste sur ce phénomène social dit « des gilets jaunes ». Eh bien la petite chansonnette intitulée simplement *Les beaux slogans des gilets jaunes* m'a réconcilié avec cette image un peu brouillée. Encore une fois, des mots simples suffisent à mieux comprendre ce mouvement révolutionnaire (n'est-ce pas PPD ?) plein de paradoxes. Une nouvelle utopie, douchée, rincée, raillée, méprisée, et pourtant, écoutez donc ce titre : « Maintenant stop on n'en peut plus, de la valse des corrompus, de leurs rollex, de leurs couronnes. C'est samedi, et ça nous dit de braver enfin l'interdit. » « Du très bon ce Danzin, je vous l'assure ! », signait un journaliste culturel présentant l'album. J'ai oublié son nom, je me souviens juste qu'il n'était pas de *Télérama*.

Michel Patinaud

Contacts et infos :

www.danzin.fr
<https://www.facebook.com/danzin/posts/4996549028413/>
https://www.youtube.com/watch?v=PK_V2XVqOso (chanson)
<https://leblogduoigtandanslœil.wordpress.com/tag/pierre-paul-danzin/>

Bruno Maillé

Les maîtres de l'imagination exacte



Bruno Maillé vit à Eymoutiers depuis une poignée d'années. Après des études de littérature et d'allemand, il enseigna cette dernière matière. De 1997 à 2017, il collabora aux revues L'Atelier du roman et Causeur. Certains de ses articles ont été réunis en mars 2019 dans un recueil publié par les éditions Gallimard (collection Arcades). L'auteur y évoque cinq romanciers, et une artiste, « tous figures essentielles de la modernité », sous l'ombre tutélaire de Frantz Kafka.

Ce sont Pina Bausch, Milan Kundera, Philippe Muray, Philip Roth, Witold Gombrowicz, Günter Grass, que Bruno qualifie de « maîtres de l'imagination exacte ». Titre curieux, qui fleurit bon l'oxymore : en quoi ce qui est imaginaire pourrait-il être « exact » ? Ce concept a priori obscur est une création de Bruno Maillé. Pour lui, « l'imagination exacte » est l'expression artistique la plus haute de la réalité : « Le grand art moderne ne fuit aucunement la réalité dans le rêve : il y saisit au contraire l'essence du réel, ce qui est plus réel que le réel. » Pas facile, n'est-ce pas ? Il s'agit tout simplement d'un voyage à la découverte d'un monde fait de « rencontres multiples » (terme cher à Kundera). Rassembler des textes de critique littéraire aussi espacés dans le temps ne nuit pas à la cohérence. C'est plus la forme et le style de l'auteur, remarquable, qui donne sa cohérence à l'ouvrage. Cela parce que le fond n'est pas aussi clair. Un ami fin littéraire me dit même ceci : « Les maîtres de Bruno sont tout simplement ceux qu'il aime. »

Une des particularités de deux de ces maîtres, Muray et Kundera, est d'être des amis intimes de Bruno Maillé. L'expérience vaut la peine d'être contée. Ainsi, de Kundera : Bruno admire cet auteur d'origine tchèque, depuis ses lectures adolescentes. Il osa un jour lui écrire, demandant à le rencontrer. Ce que Kundera accepta, leur entretien donnant naissance à une amitié fidèle et sincère, qui perdure sous différentes formes. Chacune des six personnes évoquées dans ce recueil est représentative d'une facette de l'imagination exacte. Bruno parle de nos dernières décennies comme d'un « désert post-moderne, chaque jour plus aride et inhabitable ». Mais ce monde ne reste jamais aussi désespérant, puisqu'il « reçoit chaque jour le don immérité d'une pluie de beauté, féconde, luxuriante ».

C'est à propos des créations de Pina Bausch, opus de danse, théâtre et poésie réunis, que l'auteur définit son premier

maître. Je passerai rapidement sur Roth et Gombrowicz, pour concentrer mon regard sur Philip Muray. La fascination de Maillé pour cet écrivain est paradoxale, et à mon goût, agaçante. Cet écrivain français, mort en 2006, écrivit : « J'évite, la plupart du temps, d'employer le beau mot de résistance, parce que des tas de salauds en usent et en abusent jour et nuit, mais je sais aujourd'hui que la vie privée est la seule résistance catégorique. » Soit, mais avec ça, ne plongeons nous pas immédiatement dans la réaction ? Révolution plutôt, pense et dit Bruno Maillé. Peu importe, ou plutôt si, lisez donc : « [...] déferlement sans frein de l'espèce post-humaine sur des territoires sans cesse plus invivables. » Voilà enfin pourquoi Maillé vénère tant le bonhomme. Lors de ses obsèques, Bruno commença son discours par :

« avec toute la puissance de son verbe et de son rire, Muray résiste à l'immense suicide de l'Occident et de la France dont il est contemporain. » Froid dans le dos, réaction disais-je. De tels propos, et beaucoup d'autres, ont fait qualifier Bruno d'auteur de droite, et pas seulement parce qu'il écrit dans... Je ne crois pas que là soit l'essentiel. Plus loin, on découvrira en quoi Kundera mérite de recevoir l'étiquette créée par Bruno. Car ce n'est pas ce qui saute aux yeux en lisant Les maîtres. Les articles sur Kundera sont pourtant plus accessibles. Et puis, ce romancier, (presque) tout le monde connaît, au contraire de Muray. À propos du Kundera français, il évoque « un continent exploré, celui de l'art splendide de Kundera ». On est au parfum dès le premier article « Enfin Kundera vint ». Nouveau paradoxe, Maillé évoque ensuite « les fleurs de l'insignifiance », quand Kundera « prolonge la critique du sentimentalisme qui parcourt toute son œuvre ». Dans toute une série d'évocations de romans, essais et nouvelles (ceux écrits en français), Maillé se livre à différents niveaux d'apologie, commençant par évoquer sa première lecture, et les suivantes, ainsi résumées : « le territoire [de Kundera]



découvert à 13 ans, je n'ai jamais cessé depuis de l'arpenter, d'y séjourner inlassablement. Je ne suis pas né en France, je suis né dans cet autre pays. »

Pourtant, lire et relire Maillé ne suffit pas à appréhender plus précisément sa fascination, qui me fait penser au travail chirurgical de tel médecin légiste, la comparaison des deux me faisant dire : À quoi bon ? Y a-t-il de la poésie, de la beauté, de l'amour là-dedans ? J'avoue avoir aimé cette méthode chirurgicale, moins les résultats de ses dissections. Un bon dictionnaire est nécessaire. D'une part du grand art, de l'autre, à mon sens, du cochon. Rien de plus. Après avoir lu Les maîtres, je n'avais plus aucune envie de lire ces romanciers. Ah si, peut-être Gunther Grass, et son si célèbre Le tambour. Non pas pour les éclairages qu'en donne Maillé – « La sexualité est-elle soluble dans la lumière ? » – mais pour le jugement porté sur ses études germaniques, évoquées dans « Le Tambour contre l'université ». Il s'agit d'une descente en règle, pas seulement du système, mais de « ses pions », entendez les professeur(e)s. Voici quelques lignes éclairantes : « Un grand professeur moderne n'a plus rien en commun avec un grand professeur d'autrefois... Il n'est plus admiré et célébré pour sa forte personnalité, son originalité brillante, sa pincée de sel inimitable... Il se juge sur un seul critère : sa « technicité. »

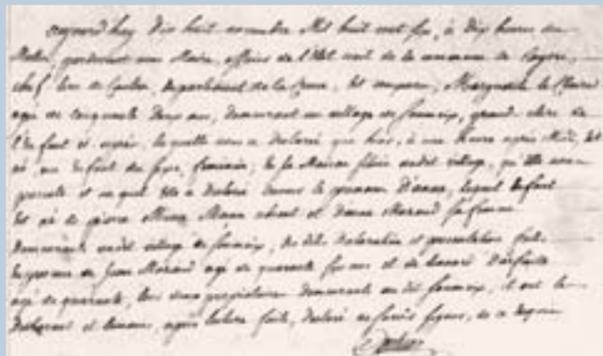
Que vous disais-je ? Réactionnaire. Voici mon sentiment résumé : tout ça est noir, noir, noir. Et je préfère aller vers la lumière. Qu'on a beau chercher chez les maîtres de Bruno. Quant à ce dernier, quand on le connaît, on comprend mieux.

Michel Patinaud

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

Une curieuse histoire de jumelles

Lorsque les communes furent créées en 1790, on confia l'état civil aux nouvelles mairies. Il s'agissait d'une part d'ôter la main-mise des curés sur le dit état civil – qui devint « républicain » fin 1792. D'autre part, de mettre un peu d'ordre et rigueur dans le réputé laxisme des ci-devant curés. Pour qui consulte aujourd'hui leurs registres paroissiaux, il est clair de constater chez certains (mais pas tous) une grande décontraction. Il n'était pas rare de lire des orthographe différentes, dans le même acte, des erreurs de prénoms, l'absence d'âge, quand ce n'était pas : « hier, j'ai enterré une pauvre femme », sans nom, ou une partie de l'acte laissé en blanc, sous-entendu « je n'ai pas retenu le nom, on verra plus tard ». Les nouveaux actes désormais rédigés par des secrétaires de mairie compétents, on allait voir tous ces défauts disparaître. Voici donc un exemple de cette fameuse



rigueur. Le 15 mai 1832, en la mairie de Royère (pas encore de Vassivière), comparaissaient en vue de leur mariage, Jean-Baptiste Lebraud, cultivateur au Villard, et Anne Mian, de Soumeix. Nous avons le nom de leurs parents, leur date de naissance. Leur premier enfant, Marguerite, naquit le 11 septembre 1834. Or, 7 mois auparavant, dans la même mairie, une autre Anne Mian avait épousé Jean Vassivière, de Quenouille (Peyrat-le-Château). Une sœur peut-être ? Notre affaire se complique quand on observe que les deux Anne avaient les mêmes parents et étaient nées le même jour. Des jumelles donc, mais avec le même prénom, c'est déjà plus curieux. Ces deux Anne moururent respectivement en 1886 et 1888, aucun doute, il s'agissait bien de personnes différentes. Cherchons donc leur naissance, le 18 novembre 1806, à Soumeix. Dans l'acte, il est bien écrit : « hier, en début d'après midi, est née UN enfant du sexe féminin ». Il n'y eut donc qu'une seule naissance déclarée, ce qui

contredit l'existence de jumelles précédemment évoquée. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises : déclarée par qui ? Marguerite Leclair, 52 ans, grand mère de l'enfant (mère d'Anne Mazaud), le père, « Pierre, maçon, étant absent ». A l'évidence, ce dernier, au vu de la date, n'était pas encore rentré des chantiers, sans doute lyonnais. Mais ce brave Pierre, en retournant au pays, a bien dû avoir la joie de découvrir DEUX filles (qui étaient les premières du couple). Qui n'eurent besoin d'un acte de naissance qu'à leur mariage. Elles passèrent donc leur vie avec le même prénom, et le même extrait d'état civil. Ce qui ne semble pas avoir intrigué grand monde. Pourquoi l'acte de 1806 n'a-t-il pas été rectifié ultérieurement ? Je vois une explication : l'absence de déclaration d'une naissance, ou d'une seule naissance au lieu de deux (l'acte précise : « qu'elle nous a présenté », était un délit, puni sévèrement (code civil : amende, prison). Délit pour le déclarant, mais aussi pour le maire qui a bien dû voir les deux jumelles dans les années suivantes, tout comme le secrétaire de mairie. D'où silence. Quand l'aïeule s'était présentée à la mairie, elle savait pourtant bien qu'étaient nées deux jumelles, mais dans quelle langue, et avec quel accent l'avait-elle annoncé ? Il faut se souvenir qu'à l'époque la langue maternelle de tous ces braves gens était l'occitan limousin, et que le secrétaire écrivait, lui, en français. Au malentendu probable, on peut ajouter une autre explication : que tout ce beau monde ait fêté ensemble la naissance, sans modération. Peut-être même avec le vin de messe du curé, qui baptisa ensuite « les deux Anne ». Je vous laisse le choix.

EmileVache

Un Petit journal pelaud

Le confinement a suscité des besoins de prise de parole et d'échange. C'est ainsi qu'est né à Eymoutiers Le Petit journal pelaud : « Un journal pour Eymoutiers et alentours, basé sur nos et vos contributions concernant la commune d'Eymoutiers et environs. » Il est diffusé par mail sur simple demande à mariannepelaude@gmail.com. L'équipe se propose d'organiser des réunions publiques de rédaction dès que cela sera possible. Au sommaire du n°6, paru le 1er mai, un article sur les poids lourds qui traversent régulièrement Eymoutiers, une promenade photographique sur les boutiques confinées du centre ville et un article sur la « culture palliative » dans la situation actuelle.

On peut retrouver les numéros déjà parus ici : <https://fr.calameo.com/accounts/6257245>

Contraception masculine

La vasectomie est en vedette dans le n°11 de *Casse-rôles*, le journal féministe que nous avons présenté dans notre dernier numéro. Il consacre en effet un dossier à la contraception masculine en faisant le point sur les différentes méthodes qui permettent aux hommes de ne pas laisser à leur compagne la responsabilité de la contraception. Parmi celles-ci, la vasectomie apparaît comme la plus sûre : « Efficace, bénigne, permanente, économique et remboursée par la sécu. » *Casse-rôles* examine l'histoire de cette méthode considérée au départ comme une mutilation et qui n'a été légalisée qu'en 2001. Son développement, bien moindre en France que dans les pays anglo-saxons et scandinaves devrait bénéficier dans les années à venir de la généralisation de la critique du patriarcat.

<http://casse-roles.revolublog.com>

Le Blaireau à la une

Le huitième numéro de *La Cardère*, revue naturaliste, vient tout juste d'être édité. Il propose de partir à la découverte de l'un des plus beaux animaux de nos campagnes, animal discret et pourtant si mal-aimé, le blaireau européen. Animal fétiche d'IPNS depuis les propos qui se voulaient irrévérencieux d'un ancien maire de Bujaleuf, l'espèce subit chaque année une chasse pour le moins atroce, le déterrage, et ce sans aucune justification. Mieux le connaître nous aidera à mieux le protéger ! On trouvera dans cette revue tous les détails sur la vie, le comportement, l'habitat ou encore le régime alimentaire du blaireau, à travers de nombreux articles sur l'espèce et la grande famille des mustélidés, ainsi que des dessins, des photos, de la littérature, un entretien avec une grande spécialiste de l'espèce... On aura également l'occasion de découvrir comment est considéré le blaireau dans l'un de nos pays voisins, la Suisse.

Abonnement : les 3 prochains numéros 15 €. - Au numéro : un chèque de 5,40 €
Association Carduelis, Le Boueix 23 130 Puy-Malsignat
Contacts : carduelis@laposte.net - <https://sites.google.com/site/associationcarduelis>



Pavlova aux fruits rouges... d'été !

En faisant la cuisine, il vous arrive d'avoir des blancs d'œufs non utilisés, mettez les au congélateur,

ils se conserveront très bien. Ce dessert fut créé en l'honneur de la ballerine Russe Anna Pavlova. Première étoile du ballet impérial russe, Pavlova fut l'une des premières ballerines à parcourir le monde avec sa propre compagnie de ballet. Sa légèreté et sa grâce furent encensées par tous. Peu de temps après naquit le célèbre dessert qui porte son nom.

Temps de préparation : 15 min

Temps de cuisson : 75 min

Ingrédients : 4 blancs d'œufs – 225 g de sucre semoule – 1 c à c de jus de citron – 1 c à s de

maïzena – fruits rouges : fraises, framboises, groseilles, cassis ou myrtilles – crème entière pour la chantilly – sucre glace

Préparation :

Battre les blancs d'œufs en neige (ajouter une pincée de sel pour « casser » les blancs), les serrer avec le sucre en le versant petit à petit, puis ajouter le jus de citron et la maïzena. Continuer à battre jusqu'à ce qu'ils soient bien fermes et brillants.

Déposer sur un papier sulfurisé, ou une plaque de cuisson, un cercle d'environ 10 à 15 cm de diamètre et d'une bonne épaisseur. Faire éventuellement un tour en plus sur le bord pour obtenir un « panier ».

Enfourner les meringues pour 1h15 à 120 / 130°C selon votre four. À la sortie du four, presser le centre de la meringue pour créer ou accentuer l'effet « panier ». Laisser refroidir avant de les garnir.

Avant de servir, fouetter la crème entière et la serrer avec le sucre glace. Sortir la meringue du réfrigérateur et mettre la crème chantilly sur le centre de la meringue. Laver, équeuter et couper les fruits rouges, les mettre sur la pavlova.

Servir bien frais.
Bon appétit !



CHRONIQUE MIGRANTS

Étrangers au temps du coronavirus

Pour les étrangers, l'état d'urgence puis le confinement et la fermeture des administrations ont gélifié toutes les démarches en cours avec le prolongement des divers récépissés. Excepté les demandes d'asile, dont les enregistrements ont repris pendant le confinement.

La situation aux frontières et dans les hotspots est catastrophique. Les personnes meurent à nos frontières, noyées ou sous les balles. Les hotspots surpeuplés, manquant de points d'eau et de produits d'hygiène, fermés aux associations, tentent bien que mal d'éviter la contamination.

Une grande partie des personnes enfermées en rétention ne pouvaient plus être expulsées, mais il a fallu des recours aux tribunaux pour les faire libérer. Cependant, il n'a pas été possible de faire fermer tous les centres où des personnes ont continué à être enfermées dans des conditions d'hygiène défectueuses, avec des contaminations à la clef. Des révoltes ont éclaté et ont été réprimées dans certains centres. Comme en prison, les visites sont interdites et les associations n'ont pu intervenir que par téléphone. Sur la Montagne limousine, les personnes migrantes sont hébergées et leur confinement s'est passé de la même façon que pour les autochtones. Les distributions alimentaires un temps interrompues ont pu reprendre rapidement. À Limoges, les personnes hébergées au squat (après informations sanitaires des médecins sympathisants et mise à l'abri des plus vulnérables) ont décliné lors d'une réunion

(60 personnes dans la cour avec respect des distances sanitaires !) l'invitation de la préfecture d'un hébergement temporaire, ne souhaitant pas revivre les multiples transferts d'un hébergement à l'autre dans des conditions pas forcément correctes au plan sanitaire. Ils ont réclamé des papiers afin de vivre dans les mêmes conditions que les français. Après la mise à la rue par l'ASE d'un jeune isolé en cours d'évaluation, il a fallu faire appel à la Cour européenne



des droits de l'homme pour qu'il soit hébergé. C'est finalement la préfecture qui a assuré l'hébergement ainsi que celui d'autres jeunes dans la même situation. Dans les métropoles, les choses ont parfois été dramatiques. Les chiffres du 93, où vit une population pauvre et mal logée,

sont éloquentes : la pauvreté, les logements surpeuplés, les mauvaises conditions de santé sont un facteur de contamination et de gravité important. C'est le cas de nombreux étrangers. L'arrêt de l'économie, des missions d'intérim, du travail au noir ont fait plonger une grande partie de ces personnes dans le manque et parfois la faim. Ceux qui ont pu travailler l'ont fait dans des situations à risque. Les sans-papiers se sont retrouvés dans les pires conditions.

C'est à partir de ces constats que quelques pays ont décidé de procéder à des régularisations pour des raisons sanitaires, les personnes précaires étant plus à risque. De plus, la fermeture des frontières empêche les personnes non seulement de sortir mais aussi d'entrer, ce qui est le cas pour de nombreux saisonniers étrangers dont le manque se fait sentir. Un préfet a même proposé d'envoyer des demandeurs d'asile et des réfugiés aux champs ! Un important mouvement regroupant associations, certains élus, une centaine de parlementaires, des villes refuges, et de nombreuses personnes a interpellé le gouvernement afin de procéder à la régularisation des sans-papiers. Il nous appartient que ces régularisations se fassent de façon pérenne et dans le respect de l'égalité et de l'accès aux droits.

Cimade Eymoutiers : eymoutiers@lacimade.org - 06 41 45 66 17
MAS Eymoutiers : contact@assomas.fr - 06 78 73 53 04
Cimade Peyrelevade : peyrelevade@lacimade.org - 07 78 54 28 74
MAS Peyrelevade : lemaspeyrelevade@riseup.net

Épidémies : avez-vous déjà attrapé le « mal populaire » ou le « mal à la mode » ?

On ne va pas vous refaire l'histoire des épidémies. Douze numéros d'IPNS n'y suffiraient pas. Nous nous contenterons de dire que c'est la sédentarisation des populations – à l'époque néolithique (vers - 8 000 av J.C.) – qui a déclenché une suite ininterrompue de grandes épidémies. Celle de 1348, dite de la « mort noire » (grande peste), aura tout de même fauché entre 30 et 50 % de la population européenne, durant cinq ans, soit environ 25 millions de victimes. Quant à l'introduction de la variole aux Amériques, elle généra chez les peuples Amérindiens, encore plus de déclin démographique que les innombrables violences et répressions. La première véritable pandémie, donc une épidémie présente dans le monde entier, fut la fameuse « grippe espagnole », qui n'avait rien d'une grippe et rien d'espagnol non plus, en 1918-1919, et qui fit 30 millions de victimes. Des chiffres effrayants, n'est-ce pas ? Qui sont évidemment à comparer à ceux de la pandémie actuelle. La liste interminable des fléaux montre une chose : plus les hommes et les produits se déplacent et vite, plus les épidémies aussi.

Dans nos campagnes reculées, jusqu'aux progrès essentiels des vaccinations au XX^e siècle, les épisodes étaient plus courts et localisés. La « différenciation sociale » était assez facile, les hommes étaient peu nombreux et dispersés. Les « mauvaises fièvres » pouvaient toucher un village, et pas son voisin à 5 km, parfois même une seule famille dans le village. Les chroniques et annales fourmillent de notations de ce genre. Tous les ans, en Limousin par exemple, mais pas partout, sévissaient l'une ou l'autre des mortalités : pleurésies, dysenteries, catarrhes. La majorité était en réalité liée à ce que nous appelons aujourd'hui les maladies infantiles, alors mortelles. Ainsi, à propos de l'une d'entre elles qui frappa le nord de la province : « Au mois de février 1657, les maladies se mirent furieusement dans le Poitou, le Limousin, et la Marche. C'étaient des enrhumures, avec des maux de côté. » Le mal ne faisait pas de distinction sociale, gagner l'île de Ré étant trop long et aléatoire. De cette même maladie (je ménage le suspense) moururent François Fauconnier, lieutenant de Basse



Marche, « laissant bonne renommée et réputation de bien », et en même temps, Jean Chastenet, sénéchal de Montmorillon, « de contraire réputation à l'autre ». La grande faucheuse ne faisait donc aucun cas des mérites. Plus tard, vers Rameaux, cette fois plus au sud, Jacques Séguy, de Badefols, mourut du même mal, appelé « mal populaire » ou « mal à la mode ». Nous y voilà : on désignait donc ces terribles fléaux par des noms amusants, pas d'acronymes, codes et chiffres comme aujourd'hui, ce qui ne changeait pas grand chose au résultat. Dans ce cas, il s'agissait banalement de la coqueluche. Une effrayante mortalité, mais courte et localisée. Vous avez donc peut-être été touchés un jour par ces « maux à la mode ». Espérons que le coronavirus ne deviendra pas... à la mode. Peut-être pourrait-on se passer des immeubles flottants,

des séjours avec piscine aux Maldives, des cerises du Chili à Noël, des jouets chinois en plastique, etc. ? Je suis pessimiste : plus les sociétés humaines ont de connaissances, moins elles retiennent les leçons.



CHRONIQUE CYCLISTE

M Comme Mazeaud

Mazeaud (Fernand)

Nous avons rarement l'occasion d'évoquer dans cette rubrique les événements cyclistes des années antérieures à 1940. Si nous rendons hommage aujourd'hui à un champion des années 1926 à 1938, Fernand Mazeaud, c'est parce qu'il a dominé le cyclisme limousin dans ces années-là. C'est aussi parce que Marius DUTEIL (père de Francis, IPNS n° 60), qui connut comme coursier, à la fois l'avant et l'après guerre 39-45, nous avait confié ceci : parmi tous les coureurs qu'il avait affrontés ou côtoyés, Fernand Mazeaud était celui qui l'avait le plus impressionné. Il avait, affirmait-il, une « classe de champion du monde ».

Dès ses débuts en 1926, Fernand Mazeaud, alors licencié à l'Union Cycliste Limousine (UCL), collectionne les victoires. Il remporte notamment l'éliminatoire du trophée France-Sport, réservé aux coureurs de 16 à 18 ans, gagnant aussi « la première course » pour les moins de 18 ans du département.

En 1927, sous ses nouvelles couleurs du RCL, il va s'imposer une dizaine de fois, en particulier à la finale du Trophée Le Chemineau, puis à l'éliminatoire du Trophée France-Sport. Il confirme en 1928 et 1929, toujours au RCL, en remportant par exemple à deux reprises la classique Limoges – Saint-Léonard et retour.

En 1930, il passe au Cyclo Club Limousin, où il restera jusqu'à sa fin de carrière en 1938. Dans son abondant palmarès, nous avons glané quelques résultats marquants :

– En 1931, il est champion départemental sur route, pour la

5^e fois consécutive. Il gagne à Blois et termine 12^e du Championnat de France indépendants et amateurs.

– En 1932, outre de multiples victoires, il termine 4^e à Aurillac et 4^e de Clermont-Ferrand-Aubusson.

– En 1933, victoires à Brive, Aurillac et Figeac.

– En 1934, il remporte le Prix de la Ville et des commerçants de Limoges. Il est alors considéré comme le meilleur régional, à l'égal de son coéquipier André Dumont (futur vainqueur de Paris-Limoges 1938, sous les couleurs de Confolens).

– Jusqu'en 1938, il sera le coureur le plus représentatif du CCL, en remportant par exemple une dizaine de victoires lors de sa dernière année de compétition. Dans un paysage cycliste bien différent de celui d'après-guerre, par le nombre et la nature des compétitions, Fernand Mazeaud aura déposé son empreinte de façon durable.

Mazeaud (Claude)

Ce corrézien, né à Vignols en 1937, a mené une très belle carrière de 1955 à 1972, principalement comme indépendant s'illustrant dans les critériums, avec les pros. Après avoir hésité entre la musique et le vélo – son frère Gil est un accordéoniste et chef d'orchestre réputé

en Limousin et Aquitaine – Claude débute en 1955 au VC Arédien (Saint-Yrieix-la-Perche) et s'impose très rapidement comme un des meilleurs coureurs régionaux. Dès sa deuxième année de compétition, il se montre capable de



se hisser au niveau des pros dans de nombreuses courses, comme le Bol d'Or des Monédières.

Il connaît un arrêt en 1957 et 1958, en raison de son service militaire en Algérie. À son retour en 1960, il devient membre de l'UC Brive, puis ayant retrouvé rapidement le coup de pédale, redevient un des meilleurs limousins.

En 1961, alors au CC Lindois (Lalinde, Dordogne), il devient champion de France des indépendants, devant Jean-Claude Lebaude. Aussi en 1962, est-il recruté dans l'équipe professionnelle Mercier, et prend une licence à l'UV Limousine, cette dernière se targuant d'être « le club aux trois champions de France » : Dufraisse, cyclo cross, Poulidor, route pros, et Mazeaud.

Il passe deux années chez Mercier, puis termine sa carrière pro en 1964, chez Margnat-Paloma, avec un goût d'inachevé, n'ayant jamais été aligné au départ d'un grand tour. Reclassé indépendant, il fait un passage au CC Bordelais en 1965, avant d'intégrer de 1966 à 1972 le CC Lindois, parallèlement à l'équipe des indépendants chez Peugeot. Pendant toutes ces années, il collectionne les victoires.

– les Boucles du Bas-Limousin (1962),
– Oradour-sur-Vayres (1962 et 63),
– Montastruc et Plouay (1966),
– le tour du Béarn (1969),
– le circuit de l'Argoat (1970) et celui du Gard (1971),
– le prix de Fougères (1972).

À la lecture de ces résultats, qui ne constituent qu'une part minime de son palmarès, on constate que Claude ne s'est pas cantonné au Limousin ou à l'Aquitaine. Il a remporté de nombreuses courses hors de ses bases, particulièrement en Bretagne, où il allait souvent courir, en équipe avec le breton Le Bihan.

Jean-François Pressicaud



* Droit Macron l'Enchanteur



BLOGNOTES

Montagne ou Plateau, il y en a pour tous les goûts !

Vous êtes plutôt Wikipédia ou *Le Figaro* ? Le quotidien proposait dans son édition du 2 avril un tour de France « des terres à l'écart de l'agitation du monde », « où l'on aimerait se ressourcer ». Parmi ces lieux enchanteurs : notre bon vieux Plateau : « Millevaches, la "montagne limousine", est un âpre territoire gorgé d'eau. La Vézère, la Vienne, la Corrèze, la Creuse y prennent leur source. Des étangs et des lacs y prospèrent, entourés de sapinières. Des tourbières y étendent leurs tapis de sphaignes, fleuris de linaigrette, de callune et de gentiane jaune. Lorsque le brouillard s'invite sur la lande tourbeuse du Longeyroux et son chaos granitique, l'imagination s'emballa. Une légende raconte qu'une bergère moqueuse fut punie en voyant son troupeau transformé en pierre. Heureusement, des croix monumentales, moussues et millénaires, aident les égarés à se repérer dans la lande. Plus loin, c'est l'arche fragile du pont de Senoueix sur le Taurion, ou la chapelle secrète du Rat, perchée sur son rocher. Présences de granit, ténues et rassurantes dans ce désert d'où l'homme semble s'être retiré. » Si vous préférez la version Wikipédia, à l'article *Montagne limousine*, vous ne serez pas déçu non plus. Sous la rubrique « Population et société » on peut y lire : « Cette région très faiblement peuplée fait partie du "rural profond". Les résidences secondaires et l'installation de retraités (souvent de la fonction publique) rétablissent un peu l'équilibre démographique de la région. Plusieurs communautés dites "anarcho-mondialistes" ou "zadistes" s'y sont installées, notamment à Faux-la-Montagne, Peyrelevade, La Villedieu, Tarnac. »

À bicyclette

La belle saison arrive et avec elle, les prêts de vélo à assistance électrique. C'est ce que propose aux habitants et habitantes du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, l'association énergies pour demain : « Vous vous posez des questions sur les vélos à assistance électrique ? Vous aimeriez en acheter un mais vous hésitez devant de faire cet investissement ? Ou vous doutez peut-être de votre capacité à l'utiliser tous les jours ? Nos prêts de vélo à assistance électrique sur 15 jours sont faits pour vous ! » Pour tout savoir sur les modalités et les disponibilités des vélos : Énergies pour demain à Peyrelevade au 05 55 94 77 51 ou contact@energiespourdemain.fr

Moine enfin en procès ? Patience, patience...

Le 26 juin à 8h aura lieu devant la chambre correctionnelle de la cour d'appel de Limoges une audience dans l'affaire Moine concernant les délits dont il est soupçonné : « Faux, altération frauduleuse de la vérité dans un écrit » et « complicité de faux ». Les avocats de l'ex-président de la com com Creuse Grand Sud qui usent de procédures et contre-procédures pour retarder au maximum la tenue du procès de leur client, ont en effet posé une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) dans cette affaire, pour définir devant quelle juridiction celle-ci doit être jugée... Rappelons que les faits remontent à 2015 et qu'ils sont en lien avec le trou financier de 4 millions d'euros de la communauté de communes Creuse Grand Sud. En attendant, Michel Moine, qui a gagné quelques mois de rab en tant que maire grâce au coronavirus, est toujours maire d'Aubusson. C'est du reste à ce titre que le 8 mai, au moment de la cérémonie de la victoire du 8 mai 1945, il découvrirait son nom inscrit sur le monument aux morts d'Aubusson. Quel que soit le facétieux auteur de ce graffiti, Michel Moine, qui a des dons de voyance qu'on ne lui connaissait pas, ou plus probablement une hargne rancunière pour le Plateau, s'est empressé de déclarer à la presse : « Ce sont des méthodes qui en rappellent d'autres en vogue plus au sud de notre commune. Il n'est nul besoin de les importer chez nous. » L'ennemi, c'est bien connu, c'est toujours l'autre. Comme s'il n'y avait pas « chez lui » des gens capables d'en avoir assez marre pour faire un tel geste sans avoir besoin d'être inspiré par d'autres !



Mineur-es non accompagnés en Creuse : non à une prise en charge au rabais !

Diverses associations locales de défense et de promotion des droits fondamentaux des personnes étrangères, ont adressé une lettre aux conseillers départementaux de la Creuse pour réclamer une meilleure prise en charge des jeunes mineurs étrangers dans le département. Elles dénoncent des moyens mis en oeuvre qui ne sont pas à la hauteur des besoins : « La situation actuelle nous amène à considérer que le Conseil départemental de la Creuse remet en cause le droit des mineurs isolés étrangers à être pris en charge à égalité de traitement avec les autres jeunes confiés à l'ASE en entérinant une forme de prise en charge au rabais pour ces jeunes étrangers, tant formellement (en leur réservant le dispositif de l'IRFJS avec un accompagnement insuffisant sur plusieurs plans) qu'informellement (en ne leur octroyant pas les prestations pourtant prévues par délibérations). » On peut lire l'intégralité de ce courrier ici : <https://frama.link/U79eCR4m>



Masttac à La Courtine

Sans aucun recul, *La Montagne* du 1^{er} juin claironne : « Le camp militaire de La Courtine (Creuse) sort du confinement avec de bonnes nouvelles ». Quelles sont-elles ? Le retour d'un commandant en second comme adjoint. Soit. Mais surtout : « le plan "La Courtine 2030" qui prévoit la réalisation d'infrastructures de préparation opérationnelles telles que champs de tir, pistes, et maisons » et tout particulièrement le projet d'un MASTTAC, un Module d'acquisition des savoir-faire techniques et tactiques en zone urbaine. » Le quotidien régional poursuit admiratif : « Il s'agit là de la deuxième bonne nouvelle pour La Courtine : un village de combat d'un nouveau genre va venir compléter la structure actuelle, forte de 160 maisons. Cette infrastructure d'instruction et d'entraînement en zone urbaine comprendra une ou deux grandes rues, des façades, des maisons, des places, des commerces... Ce projet à 2 ou 2,5 M€ reflète l'élan donné au camp de La Courtine dans la préparation opérationnelle, se félicite le chef de corps. Les travaux devraient commencer en 2021 et s'étaler sur un an et sur un peu plus de 1 000 m² » ; il suffit de voir la photo qui illustre l'article de *La Montagne* pour comprendre que les guerres que l'on préparera à la Courtine ne sont pas destinées à des théâtres d'opérations extérieures mais à la répression et à la mise au pas intérieures. Est-ce ainsi que nous avons envie de « revitaliser » la Creuse ?



Redécouvrir Rebeyrolle

Les événements liés au covid-19 ont conduits de nombreuses manifestations locales à revoir leur programmation. C'est ainsi qu'à l'espace Paul Rebeyrolle d'Eymoutiers l'exposition temporaire André Marfaing, initialement prévue de juin à novembre, a été reportée à l'an prochain. Cette année 2020 qui marque les 25 ans d'existence de l'Espace Paul Rebeyrolle, les salles d'exposition resteront donc entièrement consacrées à Paul Rebeyrolle (1926-2005), et présenteront la sélection d'une cinquantaine d'œuvres issues du fonds permanent. Le public aura cette opportunité de voir et découvrir ce dont il est habituellement frustré : le rassemblement unique en France d'un tel nombre d'œuvres de l'artiste. En savoir plus : www.espace-rebeyrolle.com



* TRADUCTION : MATHIAS PAS OIGER